

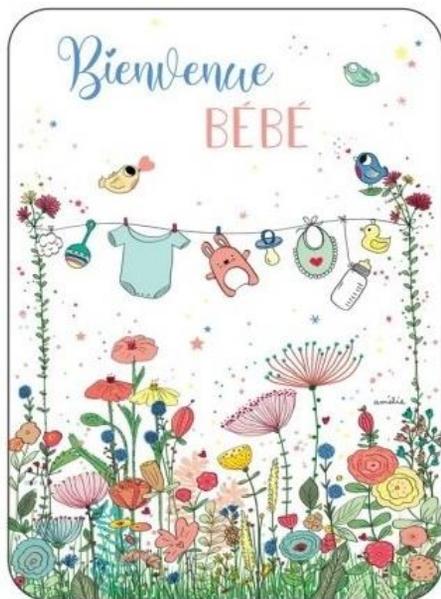
# CÉRILLY

**BULLETIN MUNICIPAL  
2024**



## ÉTAT CIVIL

Depuis 2018 et l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de récolter le consentement écrit des intéressés ou de leurs représentants légaux pour la publication des naissances, mariages et décès sur le bulletin municipal. C'est pourquoi, nous ne procéderons pas à la publication nominative de ces évènements.



Bienvenue aux 7 bébés de l'année et félicitations aux parents.



Tous nos vœux de bonheur aux 4 couples mariés cette année.



Une pensée pour nos chers disparus ainsi qu'à leurs proches.

## LA MUNICIPALITE VOUS ACCUEILLE ET VOUS INFORME

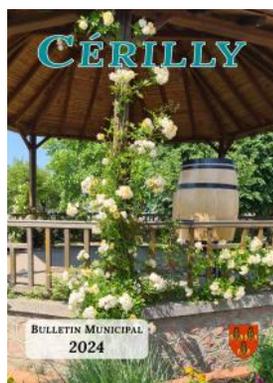
La Mairie de Cérilly vous accueille, 1, Place de l'Hôtel de Ville :

- le lundi, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- le mercredi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 12h sauf juillet et août

Tél. : 04 70 67 52 00 - Mél. : [mairie@mairie-cerilly.com](mailto:mairie@mairie-cerilly.com)

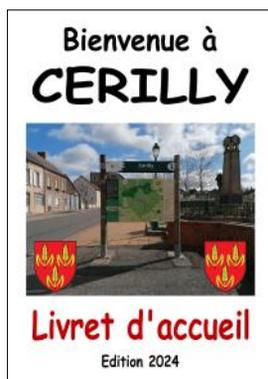


Le site web « Ville de Cérilly »  
<http://mairiecerilly.fr/>



**Le bulletin municipal**  
Une fois par an

**Le livret d'accueil**  
Disponible en mairie



L'application gratuite "IntraMuros"  
À retrouver sur AppStore ou Google Play Store



La page Facebook « Ville de Cérilly »  
<https://www.facebook.com/VilleDeCerilly/>

Cher(es) Cérillois (es),

L'actualité particulièrement anxiogène de ce début d'année 2024 n'incite pas à l'optimisme alors que le chaos de la guerre défile sur nos écrans suscitant colère et consternation. Combien faudra-t-il encore de morts pour en finir avec cette barbarie d'une période que nous pensions révolue ?

L'interminable crise économique pénalise tous les citoyens, en particulier les plus fragiles.

Plus dévastatrices et fréquentes au fil des années, les catastrophes liées au réchauffement climatique représentent un défi immense que nous allons devoir relever collectivement.

Malgré ces difficultés et parce que l'immobilisme n'est pas la solution pour y faire face, nous nous attachons à avancer en ayant confiance en l'avenir.

L'an dernier, le montant de nos dépenses énergétiques était source d'inquiétude. Notre facture d'électricité a en effet bondi de 61% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse a été limitée par le bouclier tarifaire dont nous avons bénéficié, contrairement à d'autres communes qui ont connu une multiplication par 3, voire 4, de leurs factures. Dans une moindre mesure, les charges de gestion courante ont également progressé. Malheureusement, comme vous tous, nous nous attendons à de nouvelles augmentations cette année.

Dans un contexte qui invite à la prudence, nous avons tout de même pu investir, sans augmentation des taux d'imposition communaux afin de ne pas pénaliser davantage les ménages.

Nous attendons les résultats du recensement de la population cérilloise réalisé début 2023. Nous devrions connaître une stabilisation de la population après une baisse inexorable depuis 1968. Cela constituerait une bonne nouvelle et renforcerait notre volonté de jouer la carte d'une ruralité dynamique.

Malgré ce retour qui s'annonce positif, nous avons eu l'amertume de perdre une classe de l'école élémentaire, devenue école primaire depuis la dernière rentrée. L'érosion du nombre d'élèves se poursuit et nous incite à réfléchir, au niveau communautaire, à une nouvelle organisation. Il faut saluer la mobilisation des parents d'élèves et des citoyens, pour refuser la carte scolaire et la décision du ministère, purement comptable, à

laquelle s'ajoute le sentiment d'une décision actée avant même toute concertation. Nous en profitons pour remercier les équipes pédagogiques de nos écoles.

Nous poursuivons nos efforts dans la recherche de médecins généralistes. C'est une tâche ardue, d'autant plus que nous ne faisons pas partie des communes prioritaires car le nombre de Cérillois sans médecin traitant se situe en dessous de la moyenne nationale. Depuis septembre, nous sollicitons l'organisme de médecine préventive, ISBA, pour intervenir à Cérilly. Cette initiative rencontre un véritable succès et confirme le besoin d'accès à un service de santé de proximité.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles des associations cérilloises qui, tout au long de l'année, proposent une grande variété d'animations culturelles, festives et sportives, à destination de toutes les générations.

Une fois de plus, nous félicitons nos collégiens qui font vivre la Web TV, PÉRON TV, et qui remportent de nombreux concours nationaux sous la houlette de M. Meunier, leur dynamique documentaliste.

Nous souhaitons la bienvenue et pleine réussite aux nouveaux gérants de l'Auberge du Pont, à Nicoleta Niculescu qui a ouvert son onglerie « Nico Nails » et à Angélique Charby qui a repris le tabac-presse-jeux, ainsi qu'à celles et ceux qui ont fait le choix de la micro-entreprise. Nous remercions Michèle Caranove d'avoir choisi Cérilly pour installer son atelier artistique « Plume ».

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux habitants et nous les invitons à s'investir dans la vie de la collectivité.

Enfin, nous remercions nos agents communaux qui assurent le bon fonctionnement et l'entretien de notre commune qui s'embellit petit à petit.

En ce début d'année, nous formulons des vœux de paix et de liberté pour les peuples qui souffrent à travers le monde et aspirons à des jours meilleurs pour une société plus juste et plus sereine.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2024 !

**Votre Maire, Fabien Thevenoux**

## LES FINANCES DE LA COMMUNE

### COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Dépenses de fonctionnement		
Charges à caractère général	310 143 €	26,43%
Charges de personnel	364 709 €	31,08%
Atténuations de produits	261 049 €	22,25%
Charges de gestion courante	142 988 €	12,19%
Charges financières	42 675 €	3,64%
Charges exceptionnelles	560 €	0,05%
Dépenses d'ordre	51 198 €	4,36%
<b>TOTAL</b>	<b>1 173 322 €</b>	<b>100%</b>

Recettes de fonctionnement		
Produits des services, domaine et vente	82 835 €	4,20%
Impôts et taxes	761 344 €	38,62%
Dotations, subventions	460 898 €	23,38%
Produits exceptionnels	7 397 €	0,37%
Atténuations de charges	249 €	0,01%
Produits de gestion courante	89 851 €	4,56%
Recette d'ordre	35 086 €	1,78%
Reprise provisions semi-budgétaires	3 065 €	0,16%
Excédent de fonctionnement reporté	530 718 €	26,92%
<b>TOTAL</b>	<b>1 971 443 €</b>	<b>100%</b>

Dépenses d'investissement		
Déficit d'investissement reporté	369 174 €	29,52%
Dépenses d'ordre	35 086 €	2,81%
Emprunt et dettes	73 043 €	5,84%
Dépenses d'équipement	773 194 €	61,83%
<b>TOTAL</b>	<b>1 250 497 €</b>	<b>100%</b>

Recettes d'investissement		
Recettes réelles hors opérations (excédent, dotations, subventions)	594 707 €	85,46%
Recettes d'équipement	49 973 €	7,18%
Recettes d'ordre	51 198 €	7,36%
<b>TOTAL</b>	<b>695 878 €</b>	<b>100%</b>

### BUDGET PRIMITIF 2023

Dépenses de fonctionnement		
Charges à caractère général	384 200 €	22,05%
Charges de personnel	449 100 €	25,77%
Atténuations de produits	284 042 €	16,30%
Charges de gestion courante	199 789 €	11,46%
Charges financières	48 000 €	2,75%
Charges exceptionnelles	4 000 €	0,23%
Dépenses imprévues	52 593 €	3,02%
Dépenses d'ordre	320 885 €	18,42%
<b>TOTAL</b>	<b>1 742 609 €</b>	<b>100%</b>

Recettes de fonctionnement		
Produits des services, domaine et vente	67 512 €	3,87%
Impôts et taxes	750 000 €	43,04%
Dotations, subventions	445 061 €	25,54%
Produits de gestion courante	76 000 €	4,36%
Atténuations de charges	7 000 €	0,40%
Excédent de fonctionnement reporté	397 036 €	22,79%
<b>TOTAL</b>	<b>1 742 609 €</b>	<b>100%</b>

Dépenses d'investissement		
Déficit d'investissement reporté	554 619 €	26,58%
Emprunt et dettes	78 000 €	3,74%
Dépenses d'équipement	1 414 309 €	67,78%
Dépenses imprévues	39 675 €	1,90%
<b>TOTAL</b>	<b>2 086 603 €</b>	<b>100%</b>

Recettes d'investissement		
Produits cessions immobilisations	55 000 €	2,64%
Dotation, fonds divers, réserves	481 083 €	23,06%
Recettes d'équipement	1 229 635 €	58,93%
Recettes d'ordre	320 885 €	15,37%
<b>TOTAL</b>	<b>2 086 603 €</b>	<b>100%</b>

### TRAVAUX

#### Dans une commune, il y a toujours à faire !

En 2023, nous avons mené de nombreux chantiers. Début mars, l'ouverture de la Maison France Service a permis à La Poste d'offrir un service fort utile pour les habitants.

Divers travaux d'entretien furent réalisés : reprise des zingueries sur la toiture de la salle des fêtes, travaux de mise aux normes électriques notamment au parc des expositions où l'éclairage est dorénavant en LED.

Nous avons investi dans un nouvel organigramme qui consiste à n'avoir qu'une seule clé pour ouvrir les 250 serrures de la commune, simplifiant ainsi la vie des employés communaux.

Nous finalisons le nouvel adressage. Cette longue et fastidieuse procédure obligatoire permet à l'ensemble des foyers qui n'avaient pas encore de numéro de bénéficier d'une nouvelle adresse, plus précise. Elle sera bien utile pour les services de secours ainsi que pour les livraisons. Les chemins ou les routes dénommés le sont en cohérence avec la toponymie locale. Nous tenions par ailleurs à ce que les 352 adresses concernées puissent conserver leur lieu-dit qui est devenu un complément d'adresse. Un courrier sera envoyé prochainement.

Les anciens locaux de la trésorerie ont été rafraîchis par nos agents techniques afin d'accueillir les bureaux de l'ONF. Le déménagement du « Pavillon des Brays » a eu lieu début novembre. Nous renforçons ainsi les liens

entre nos deux institutions. Une réflexion est en cours sur le devenir du Pavillon, propriété et site emblématique de l'ONF sur Tronçais.

La procédure de reprise des tombes en état d'abandon et celle visant à la régularisation des concessions échues viennent d'arriver à leur terme. Nous allons maintenant pouvoir poursuivre la rénovation du cimetière dans le cadre de la réglementation et revoir son environnement.

Aux abords des écoles, un nouvel aménagement, visant à un meilleur stationnement et à une sécurisation des lieux, a été réalisé avant la rentrée scolaire. Ainsi, piétons, transports scolaires et automobilistes cohabitent plus sereinement. La zone du plan de foire est maintenant limitée à 30 km/h. Ce projet a été financé en partie par le produit des amendes de police.

En lien avec l'Assemblée des Jeunes, un verger a vu le jour à l'entrée du camping. Les jeunes élus et les élèves ont reçu et recevront une sensibilisation à l'arboriculture en lien avec l'association *Les Croqueurs de pommes*. L'endroit sera également source d'études autour de la biodiversité, pour les collégiens.

Autre projet avec l'Assemblée des Jeunes, le City Stade vient d'être implanté sur le terrain du skate parc. Chacun pourra l'utiliser pour s'exercer à différents sports dans un espace sécurisé. Une table de ping-pong complète l'offre. Ce projet a été aidé à son maximum, c'est-à-dire 80%, par l'Agence Nationale du Sport et la Région.



## TRAVAUX

Le gros des travaux à venir concerne la réhabilitation de l'ancien magasin Vedimo, rue Marx Dormoy, qui accueillera l'étude notariale et un tiers-lieu, espace de vie sociale. Nous avons pris du retard dans l'exécution des travaux, en raison notamment de difficultés liées à la procédure d'appels d'offres et de l'obligation d'attendre le nouveau cahier des charges pour l'obtention des fonds Européens LEADER afin de bénéficier des 80% de subvention sur le tiers-lieu. Ces problèmes résolus, les travaux devraient débuter début février et se poursuivront jusqu'à la rentrée prochaine. Le loyer perçu permettra de financer cet investissement qui apportera de nouvelles activités dans le centre-bourg.

Nous entamons notre première action dans le cadre du contrat de revitalisation du centre-bourg débuté voilà 2 ans : la rénovation du point d'eau de « la Pêcherie ». Des entreprises locales travaillent actuellement sur sa sécurisation et sa mise en valeur. Des plantations viendront agrémenter cet espace unique en son genre et améliorer l'aspect esthétique du site.

Nous prévoyons un rachat de bâtiments, rue des Tours, particulièrement dégradés dans le but de réaliser un aménagement des abords du mur d'enceinte médiéval, trop peu connu. Des discussions sont en cours avec les propriétaires, en espérant que tout arrive à son terme.

Dans le même esprit, l'achat de « la grange » de l'agence du Crédit Agricole est aussi envisagé, pour un aménagement en salle d'exposition en 2025. Le but aussi est de créer une liaison entre la place Péron et la rue Marx Dormoy. Nous envisageons aussi un projet sur l'ancienne boucherie, impasse de la Gargouille, pour accueillir un nouveau commerce et un logement. Les acquisitions et travaux seraient subventionnés à 80%.

Toujours pour 2024, le sentier derrière la grange du Plan de Foire (Font Rousse) sera aménagé afin de proposer un parcours de sensibilisation à l'environnement. Nous étudions la faisabilité de restauration des petites écuries jouxtant la mare qui vient de connaître un curage salubre. Ce petit patrimoine digne d'intérêt serait ainsi sauvegardé.

La nouvelle scénographie du musée Charles-Louis Philippe se fait désirer. Le label « Musée de France » nous impose d'attendre les recommandations de la

Direction Régionale de Affaires Culturelles pour poursuivre la démarche de mise en valeur de ce patrimoine local.

L'autre gros dossier est celui relatif à la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du parc des expositions, très complexe dans sa réalisation. Nous nous confrontons à une difficulté liée au port de charge. Un renforcement conséquent de la charpente est prescrit. Parallèlement, la loi relative à l'autoconsommation électrique a évolué donnant plus de souplesse, remettant ainsi en cause notre première réflexion. L'évolution des conditions d'obtention des subventions nous impose la prudence. Dans le même esprit, l'enquête publique concernant le projet communal d'implantation de panneaux photovoltaïques au sol, route de Moulins, devrait être lancée en janvier. Nous remplirons ainsi largement notre part dans le cadre de la loi sur les zones d'accélération de production des énergies renouvelables.

Enfin, pour clore ce sujet sur l'énergie, nous sommes actuellement en travaux pour réduire la puissance des compteurs du parc des expositions et du complexe gymnase-stade. À la clé, un coût bien moindre du prix de l'énergie électrique car la déréglementation du marché de l'électricité engendre un surcoût des compteurs dits « jaunes », puissance supérieure à 36kw.

En lien avec la communauté de communes, qui porte la compétence « voirie goudronnée », plusieurs chemins communaux furent l'objet de travaux en 2023 : les Magnoux, les Issards, la Bodeterie, la Lyre, la Breure, la rue de la minute, notamment.

De même, la communauté de communes va aussi entamer les travaux de réhabilitation de l'école primaire. Nous aurions dû commencer en 2023 mais du retard administratif a différé le projet qui débutera au printemps 2024. L'appel d'offres est en cours. À l'issue de la rénovation, les classes seront refaites, l'électricité mise au norme et l'ensemble réagencé pour accueillir, à terme, toutes les classes sous le même toit.

Comme vous pouvez le constater, il n'y a pas le temps de se reposer !

## COMMÉMORATION : NOTRE DEVOIR DE MÉMOIRE

Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes ce que nous ont légué les hommes et les femmes, acteurs et actrices des différents conflits du XXème siècle dans le cadre des valeurs de la République et de ses idéaux. La notion de paix, de liberté et l'enseignement de notre histoire doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations actuelles et futures. À notre humble niveau, nous essayons de transmettre et de sauvegarder cette mémoire.

Par leur présence lors des cérémonies, les autorités militaires et les citoyens, notamment les enfants, confirment leur attachement au devoir de mémoire. Qu'ils en soient remerciés.



19 mars 2023



8 mai 2023



11 novembre 2023

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Les participants au concours des maisons fleuries ont été reçus à la salle d'honneur de la Mairie de Cérilly, jeudi 23 novembre 2023. Les lauréats ont été récompensés par un bon d'achat et un magazine de jardinage offerts par la commune de Cérilly ainsi que des cadeaux donnés par les Pépinières BOUDET-ESQUIROL, TERRALIM, et TRONÇAIS Fleurs.

La municipalité remercie tous les participants pour la qualité du fleurissement de leurs jardins, balcons, fenêtres, murs, cours et terrasses.

Que vous soyez particuliers, commerçants, un établissement public recevant du public, que vous ayez un simple balcon ou un vaste jardin, vous pouvez participer au concours communal des maisons fleuries ! **Il faut simplement que votre fleurissement soit visible de la voie publique.** Courant juillet, un jury communal visite les sites inscrits afin d'établir le classement annuel. Une remise de prix est organisée à l'automne.

**1<sup>ère</sup> Catégorie**  
(Maisons individuelles avec jardin ou cour)

1 <sup>ère</sup>	Jeannine MÉTÉNIER
2 <sup>ème</sup>	Colette SOTTIER
3 <sup>èmes</sup>	Élisabeth AUFAUVRE
	Ginette GIRARDI
4 <sup>ème</sup>	Danièle PERNIER
5 <sup>èmes</sup>	Fernand LAGARDE
	Marie-Claude VACHETTE

**3<sup>ème</sup> Catégorie**  
(Etablissements publics)

1 <sup>ère</sup>	EHPAD
2 <sup>èmes</sup>	Chez Chaumat
	La Toque Blanche du Mitron

**2<sup>ème</sup> Catégorie**  
(Maisons ou appartements avec possibilité réduite de fleurissement)

1 <sup>ère</sup>	Evelyn GALLAGHER
2 <sup>ème</sup>	Alain DOMART

**4<sup>ème</sup> Catégorie**  
(Fermes fleuries hors agglomération)

1 <sup>ère</sup>	Karine BUIJTENHUIS
2 <sup>ème</sup>	Didier DALAUDIÈRE
3 <sup>ème</sup>	Charline SCHIMENTI
4 <sup>èmes</sup>	Chantal et Jean GUILBAUD

## L'EHPAD DE LA VIGNE AU BOIS

L'année 2023 arrivant à sa fin, l'EHPAD La Vigne au Bois peut être satisfait de constater qu'un grand nombre de personnes (familles et futurs résidents) lui ont fait confiance en sollicitant une admission.

En effet, beaucoup d'EHPAD se trouvent être en difficulté afin de faire face au manque de demandes d'admission alors que l'EHPAD de Cérilly doit différer certaines demandes par manque de place. Dans cet aspect, le prix de journée qui reste à charge du résident et/ou de ses proches est un critère important et la volonté de la Direction et du Conseil d'Administration est de limiter autant que possible les augmentations.

Bien sûr, l'établissement a dû faire face à l'inflation qui ne permet pas la sérénité espérée face aux années à venir. Sur un plan purement financier, il s'avère difficile pour l'établissement d'être contraint de se mettre en conformité avec les nouvelles normes (élimination des déchets, économies énergétiques, mise en place de bornes et panneaux solaires, etc,...) et de pouvoir investir pour son fonctionnement quotidien sans que cela n'ait de conséquences sur son budget et sur le montant du prix de journée.

La volonté de l'EHPAD reste de pouvoir offrir le meilleur accompagnement à chaque résident(e) en ayant conscience que les montants de retraite perçus par les résidents accueillis restent faibles,

voire insuffisants.

Tout de même, de nombreuses animations ont permis, tout au long de l'année, d'apporter des moments de plaisir et de détente. Certaines activités se sont déroulées dans les locaux de l'établissement et d'autres à l'extérieur, notamment en forêt de Tronçais.

Parallèlement, un grand nombre de chambres ont été rénovées afin que les résident(e)s, à leur admission, puissent bénéficier d'un lieu agréable. Au fur et à mesure, afin de prendre en compte les besoins des résident(e)s et éviter que les professionnel(le)s ne se blessent, certaines chambres sont désormais équipées de rails de transfert. Toujours pour contribuer au bien-être des résident(e)s et pour limiter les risques d'accidents, une formation « **PRAP** » (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique professionnelle) a été mise en place.

L'ensemble des professionnel(le)s de l'EHPAD, par leur aide quotidienne et par leur participation active à une amélioration de l'accompagnement, a contribué à une meilleure qualité de vie.

La fin de l'année 2023 a concrétisé la signature d'un « **CPOM** » (Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens) entre l'établissement, le Conseil Départemental de l'Allier et l'Agence Régionale de Santé.

Visite des créations réalisées  
dans le cadre du projet  
« **La folie des chênes** »  
initié par l'artiste Michèle  
Caranove et soutenu par  
l'association *Fous d'Allier*



### LA MÉDIATHÈQUE

La bibliothèque municipale fonctionne toute l'année, le mardi, le jeudi et le vendredi de 16h30 à 18h30. Et le mardi seulement pendant les vacances scolaires, aux mêmes horaires.

Romans, documentaires, BD et policiers, ainsi que CD et DVD sont à la disposition du public adulte. Les enfants trouveront des albums, BD, DVD, livres musicaux, puzzles, ainsi que des petits romans adaptés à leurs niveaux de lecture. Le prêt se fait sur 2 à 3 semaines pour 3 à 6 livres par personne.

La Médiathèque de Commentry assure le prêt de plus de 400 livres et moyens médias 2 à 3 fois par an. Les échanges se font en partie par des navettes de la Médiathèque de Commentry et en partie par les bénévoles. Une réflexion est en cours pour alléger ce fonctionnement qui devrait être temporaire.

Deux fois par an, les élèves de maternelle, CP, CE1 et CE2 s'y retrouvent avec leurs professeurs :

- en décembre pour une rencontre festive avec le Père Noël : contes, chants, papillotes ;
- en juin pour une chasse aux livres dans la bibliothèque pour les plus grands et un jeu de mémoire pour les plus jeunes.

De plus, les professeurs, Alexandre et Béatrice, une fois par mois, viendront avec leurs classes pour une séance de lecture, de conte ou de jeu (sur la lecture). La première a eu lieu en novembre : les enfants ont pu par le jeu reconstituer des citations célèbres sur le livre et la lecture.

En janvier 2024, une représentation aura lieu pour les moins de 3 ans avec la présence d'une comédienne du Théâtre des Îlets.

Le temps de conte prévu avec la Maison de retraite est sur le point d'être lancé, pour permettre à nos aînés de revivre les contes bourbonnais de leur enfance. Toute personne qui voudrait passer, une fois par mois, quelques instants de lecture et de discussion avec des personnes résidentes sera la

### L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique qui existe depuis 2005, a, pour cette rentrée 2023, 88 élèves de 3 à 88 ans, cinq professeurs, un administratif et deux bénévoles.

Elle est ouverte à tous, enfants et adultes, avec possibilité d'inscription en cours d'année, et propose les enseignements suivants : éveil musical, piano, guitare, batterie, accordéon chromatique, accordéon diatonique, violon, flûte à bec, trompette et atelier chant.

Chaque année, l'école organise un goûter à Noël

### Les écoliers en visite à la médiathèque



bienvenue. N'hésitez pas à nous rejoindre ! Deux bénévoles sont déjà dans les starting-blocks !

L'après-midi de loisirs créatifs, le deuxième mercredi du mois, de 14h à 16h, est ouvert à tous les enfants, de préférence de 5 à 10 ans. De vieux livres reprennent vie sous forme de hérissons ; les sapins, les boules et les étoiles se préparent pour les fêtes ...

Les autres mercredis, d'autres activités sont ouvertes, comme le tricot, le chant baroque, la tasse de thé, etc ... et pourquoi pas en trouver d'autres ? La bibliothèque se voudrait disponible pour toute rencontre ou exposition. En 2023, nous avons accueilli deux expositions : les Trognés et la Tonnellerie.

N'hésitez pas à passer la porte, on ne fait pas que lire dans une bibliothèque !!

Michèle Barberet (bénévole), Béatrice Clément (bénévole), Jocelyne Desnauds (bénévole), Jeannette Micaud (salariée), Christiane Portois (bénévole), Nicole Souchal (bénévole) et Mireille Thuard (bénévole).

#### Contact :

04 70 67 52 00 (mairie)

04 70 67 51 27 (bibliothèque)

pour les élèves.

En juin, à la fin de l'année scolaire, une audition gratuite a lieu à la Salle des Fêtes de Cérilly. Gratuite, cette manifestation permet à tout public d'écouter les élèves et constater le plaisir qu'ils prennent à jouer de la musique. Nous vous invitons à venir les entendre fin juin 2024.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre au 07 65 56 67 15.

## ÉCOLE PRIMAIRE « CHARLES-LOUIS PHILIPPE »

### À l'école maternelle les Tourterelles, de janvier à juillet 2023

- Pour l'Épiphanie, les élèves de l'école ont réalisé des galettes des rois.
- À l'occasion de la Chandeleur, les enfants ont confectionné des crêpes.
- Une vente de gâteaux Bijou a été réalisée au profit de la coopérative scolaire, afin d'aider au financement des projets scolaires.
- Les élèves de Grande Section ont planté des plants de tomates donnés par M. Van Poucke.
- Les deux classes ont réalisé un élevage de coccinelles afin d'observer les étapes de développement de ces petites bêtes. Une trentaine de coccinelles ont pu être libérées.
- Le projet pédagogique développé pour cette nouvelle année a été construit autour du thème des châteaux forts.
- À l'occasion de notre kermesse, les élèves ont réalisé un spectacle intitulé « Le dragon et la princesse » où petits et grands ont pris beaucoup de plaisir. Dégüisements des chevaliers et princesses ainsi que stands de jeux étaient au rendez-vous.
- Lors de notre sortie scolaire, les élèves ont visité la forteresse de Bourbon l'Archambault. Ils ont participé à divers ateliers : visite des jardins, lecture de contes, tissage et fabrication de blasons.
- Visites intergénérationnelles à la maison de retraite de Cérilly :  
Les élèves de Grande Section se sont rendus à plusieurs reprises à la maison de retraite de Cérilly avec pour objectifs d'échanger et de créer des liens avec les personnes âgées mais également réaliser différentes activités en partenariat avec les résidents : fabrication de masques pour le carnaval, partage de chansons/comptines en alternant chants d'élèves et chants de personnes âgées, dégüstation de crêpes, réalisation de châteaux forts pour compléter la décoration de la scène de notre spectacle.
- Le 3 juillet, les deux classes ont participé à une chasse au trésor dans la bibliothèque de Cérilly.

### À l'école élémentaire Charles-Louis Philippe, de janvier à juillet 2023

- Chaque classe s'est rendue à la piscine de Cosne d'Allier pour un cycle natation.
- Une journée de liaison école-collège a rassemblé les élèves de CM2 des écoles de Saint Bonnet, Ainay et Cérilly. Les futurs collégiens ont participé à des défis (lecture, maths et EPS) et ils ont assisté à un cours de musique et un cours de mathématiques.
- Tous les élèves de l'école ont participé, de différentes façons, au festival du film environnemental initié par les collégiens :
  - \* réalisation d'un film sur les phasmes par les élèves de la classe de CP-CE2 ;
  - \* réalisation d'un film sur les nids d'hirondelles par les élèves de CE1 ;
  - \* participation des élèves de CM2 au film sur le verger ;
  - \* jury pour décerner le prix du jeune public.
- Une personne service civique de l'ONF est intervenue auprès de toutes les classes de l'école sur des thèmes différents :
  - \* CP-CE2 : les animaux de la forêt ;
  - \* CE1 : les arbres de la forêt ;
  - \* CE2-CM1 : les enjeux des changements climatiques sur la forêt ;
  - \* CM2 : la flore de la forêt.
- La fédération des chasseurs a proposé des interventions sur les hirondelles : présentation, préservation et fabrication de nids d'hirondelle.
- Les élèves ont assisté à une représentation du spectacle « Si ça se trouve » au Cube à Hérisson. Ce spectacle explore le monde des superstitions et croyances populaires.

## VIE SCOLAIRE

- Sport : les CE2-CM1 ont bénéficié d'un cycle Basket avec un intervenant de la fédération française de basket. Un intervenant hand a initié et perfectionné les classes de CP-CE2, CE1 et CM2.
- Le numéro 1 du journal de l'école, nommé *Les échos liés de Cérilly*, est sorti juste avant les vacances d'été.
- Les élèves se sont rendus au Zoo de Beauval pour le voyage scolaire.
- La traditionnelle kermesse au profit de la coopérative scolaire s'est déroulée fin juin avec des stands de jeux et un spectacle préparé par les élèves.



## Année scolaire 2023-2024 à l'école primaire Charles-Louis Philippe

Suite aux mesures de carte scolaire, l'école élémentaire a dû fermer une classe. Par décision du conseil communautaire, les deux écoles ont fusionné et ne forment désormais plus qu'une seule école depuis la rentrée de septembre : l'école Primaire Charles-Louis Philippe qui compte 5 classes :

- à l'école des Tourterelles :
  - \* 18 Toute Petite Section (TPS) - Petite Section (PS) - Grande Section (GS) : Mme Leroi
  - \* 20 Moyenne Section (MS) - CP : Mme Guizon
- à l'école Charles-Louis Philippe :
  - \* 16 CE1-CE2 : Mmes Limoges Boucherat et Barra-Bramat (complément de temps partiel et décharge de direction),
  - \* 18 CE2-CM1 : M Venant
  - \* 17 CM-CM2 : Mmes Merlin et Barra-Bramat (complément de temps partiel)

L'enseignante spécialisée du RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Élèves en difficultés) Mme Hennegrave intervient auprès des élèves qui rencontrent des difficultés.

### Depuis la rentrée 2023 :

- Les GS, CP et les CE1-CE2 ont pratiqué un cycle de natation à la piscine de Cosne.
- L'opération « Nettoyons la Nature » qui entre dans le cadre de l'éducation durable, s'est déroulée le vendredi 29 septembre. Toutes les classes ont ramassé les déchets aux alentours de l'école et dans les rues de Cérilly.

- Comme l'an dernier, les élèves ont réalisé un dessin de Noël pour les soldats. Cette opération est organisée par l'association *Solidarité Défense* qui contribue à resserrer les liens entre la société civile et la communauté de Défense. Ces dessins seront inclus dans des colis de Noël envoyés pour chaque personnel militaire loin de sa famille pendant les fêtes de fin d'année.
- Les élèves de CE1-CE2 participent à un projet sur Charles-Louis Philippe. Après avoir découvert l'écrivain en classe, ils se sont rendus au musée, le vendredi 10 novembre, pour une visite guidée par Madame AURAT. Ils liront les « trois petites poulettes », un conte écrit par Philippe et le présenteront par une lecture à haute voix lors de la nuit des musées 2024.
- Les gendarmes sont intervenus auprès de la classe des CM1-CM2 sur la notion de respect (lutte contre les violences verbales, physiques, la discrimination et le harcèlement). Cette intervention entre dans le cadre des actions « Non au Harcèlement ».
- La lutte contre le harcèlement scolaire est une priorité nationale. Lors de la journée de sensibilisation, une action commune aux trois classes élémentaires a été menée et les maternelles et les CP ont abordé ce thème par des lectures.
- Des interventions de Cap Tronçais, à l'intention des élèves de CE1-CE2, sont prévues sur le bruit : définir et caractériser le bruit et le son, déterminer quand le son devient bruit, comprendre les conséquences du bruit sur la santé et proposer des actions à mettre en place pour agir sur l'infrastructure.
- La classe de CE2-CM1 se rend une fois par mois à la bibliothèque municipale pour découvrir l'organisation des lieux et apprendre à chercher un livre grâce à des activités ludiques.
- Les élèves de l'école des Tourterelles se sont rendus à la salle des fêtes le vendredi 13 octobre pour une matinée cinéma. Ils ont pu voir et apprécier des courts-métrages du festival du court métrage de Clermont Ferrand.  
La projection pour les plus grands a dû être reportée et se déroulera à l'école.
- La classe de CM1-CM2 participe à un projet d'éducation artistique et culturelle. Deux volets vont être développés avec un sujet commun, la forêt :
  - \* photographie avec Emmanuel Dubost, photographe ;
  - \* réalisation d'un film documentaire avec Julie Siboni, vidéaste.
- Tous les élèves de CM1 et de CM2 partiront en classe transplantée dans le Vercors à St Andéol du 8 au 17 janvier 2024. Les activités proposées durant le séjour sont le ski de fond et le ski alpin, les randonnées, la construction d'igloos, la visite d'une ferme pédagogique typique de montagne, une veillée dans un observatoire d'étoiles, du géocaching, ...

Les enseignants remercient toutes les personnes qui ont apporté leur aide dans les différentes actions et projets : les familles, la municipalité, les employés communaux et intercommunaux, *l'amicale des Bambinos de Cérilly*, le personnel de la maison de retraite de Cérilly, les bénévoles de la bibliothèque.



Novembre 2023 : visite du musée  
Charles-Louis Philippe  
par la classe de CE1-CE2

## COLLÈGE « FRANÇOIS PÉRON »



### Éducation musicale

Durant l'année scolaire, la chorale du collège rassemblant 50 élèves sur 115 et animée par Mme Male, professeure d'éducation musicale, se réunit 1h par semaine le jeudi avec pour objectifs : la rentrée en musique, les commémorations du 11 novembre et du 8 mai et un spectacle de fin d'année.

### Voyage au ski

Un voyage au ski en Isère a été proposé aux élèves de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> durant une semaine du 20 au 24 mars. Très belle expérience de vie en groupe et d'activités de montagne sous un beau temps et avec une belle neige qui valut quelques coups de soleil.



### Citoyenneté

En mai, les élèves de la classe Défense ont participé au Rallye citoyen organisé à Saint Pourçain sur Sioule. Une journée partagée avec les autres classes Défense du département, pour un challenge sur le thème de la citoyenneté par le sport. Puis le 10 novembre, ils se sont rendus à la cérémonie commémorative à l'historial du paysan soldat de Fleuriel.





### Association sportive du collège

La semaine du 5 au 9 juin 2023, 8 élèves de la section équitation du collège François Péron de Cérilly ont aidé à l'organisation des Global Games, à Vichy. Il s'agit d'une compétition internationale de sport adapté préparant aux Jeux Paralympiques d'été de 2024. Les élèves de Cérilly ont eu l'occasion de côtoyer et d'échanger avec des athlètes en situation de handicap. Cette semaine a été très enrichissante pour 8 filles qui ont découvert l'univers de ces athlètes et plus particulièrement dans l'activité qu'elles connaissent très bien, à savoir l'équitation. De plus, le jeudi 8 juin

2023 les deux classes de 6<sup>ème</sup> du collège se sont rendues sur les lieux de la compétition. Ils ont eu la chance de voir la compétition de dressage le matin et d'assister à un match de basket-ball l'après-midi.

L'Association sportive du collège est particulièrement dynamique grâce à un taux d'adhésion dépassant les 70%, ce qui est exceptionnel au regard des chiffres départementaux et académiques. En plus des créneaux dédiés en semaine, des participations à des compétitions UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) sont proposées le mercredi après-midi.

Le cross du collège a eu lieu cette année le 18 octobre, en forêt de Tronçais.

### Brevet des collèges

La remise des diplômes s'est déroulée le 18 novembre : 100% de réussite pour la promotion 2023, avec un grand nombre de mentions !



## PÉRON TV

Médias généralistes traitant de tous les sujets au travers des yeux de collégiens résidant en Pays de Tronçais, Péron TV et sa petite sœur radiophonique Péron FM ont de nouveau connu une année riche en récompenses et en rencontres.

Fidèle à sa ligne éditoriale, la rédaction a documenté la vie en Pays de Tronçais à l'instar du reportage « La forêt de Tronçais : un patrimoine d'exception à partager » et composé sur une large variété de sujets : de la représentation des femmes dans les médias au rôle de l'Union Européenne dans l'accompagnement de la politique agricole en passant par le procès des attentats du 13 novembre, le rôle de l'ARCOM ou les applications concrètes des appels à la sobriété énergétique sur la commune de Cérilly.

L'année de la rédaction de Péron TV a été jalonnée par de nombreuses rencontres avec des journalistes et des visites de rédactions. Le palmarès s'est de nouveau étoffé et le savoir-faire des élèves est de plus en plus reconnu.

### Le Festival francophone du reportage court

Organisé depuis 6 ans par l'association *Planète Jeunes Reporters – Sur les pas d'Albert Londres* et le club Audiovisuel de Vichy, ce festival, unique en France, permet aux jeunes vidéastes, journalistes, de plus de 60 pays de la Francophonie, de faire découvrir leur patrimoine.

Cette année, la rédaction de Péron TV avait proposé deux reportages. *La forêt de Tronçais : un patrimoine d'exception à partager* remporte le prix des Alliances françaises, des lycées et des collèges. Le second reportage réalisé par les éco-délégués du collège *Planter des haies pour reconstituer le patrimoine des Bourbonnais* reçoit une mention spéciale du jury et se classe deuxième.

Grâce à ces résultats, la rédaction de Péron TV a eu l'opportunité de recevoir des journalistes réfugiés, empêchés d'exercer leur métier dans leur pays. Parmi eux, Adnan Hassanpour, journaliste iranien et Mariam Mana, journaliste afghane, tous deux réfugiés en France. Leurs témoignages sur la liberté de la presse et sur les droits des femmes en Iran et en Afghanistan furent particulièrement éclairants et précieux.

*Planète Jeunes Reporters* organise un autre concours qu'affectionne particulièrement la rédaction de Péron TV : les 48 heures du reportage sur smartphone. Le concept est simple : les élèves disposent de 48 heures pour composer un reportage sur un thème imposé. Cette année avec leur reportage *Observatoire des oiseaux des jardins. Compter, connaître, aimer, protéger*, les collégiens ont remporté le prix du jury devant des étudiants en journalisme.

### Les chroniques gastronomiques

Autre passage obligé de la rédaction, les chroniques gastronomiques. Les chroniques de Louise ont, une nouvelle fois, été saluées par la critique. La rédaction de Péron TV est désormais un peu chez elle au Lycée Hôtelier de Chamalières, organisateur du concours.

### Péron TV en visite de rédactions

#### La tournée des rédactions montluçonnaises

Dans le cadre de la semaine de la presse, la rédaction de Péron TV a eu l'opportunité de rencontrer trois rédactions montluçonnaises : la radio RJFM, *La Semaine de l'Allier* et *La Montagne*. Ces rencontres ont donné lieu à différentes productions médiatiques, un direct dans la matinale de RJFM et des entretiens avec le responsable de l'agence de Montluçon de *La Montagne*, Ariel Schwartz, et la rédactrice en cheffe de *La Semaine de l'Allier*, Eva Simmonot. Cet entretien sur la représentation des femmes dans les médias : des salles de rédactions aux contenus médiatiques a permis aux élèves d'atteindre la finale nationale du concours Zéro Cliché.

#### La rédaction au plateau du JT d'Arte

Les procès des attentats du 13 novembre et le rôle de l'Union Européenne en matière d'accompagnement des maraîchers, tels sont les sujets qui ont valu aux collégiens de Cérilly deux nouvelles récompenses nationales et un voyage à Strasbourg et Paris. Lauréate nationale des concours Arte Reportage et Europorters, la rédaction de Péron TV a été invitée à Strasbourg au sein de la rédaction d'Arte pour assister à la cérémonie de remise des prix. Après avoir assisté à la conférence de rédaction, les jeunes Cérillois ont pris l'initiative d'interviewer les présentateurs du JT d'Arte, Damien Werner et Méline Freda, initiative saluée par les journalistes qui ont invité les élèves à assister sur le plateau et en régie au JT d'Arte Journal. Une journée à l'image de la vie de la rédaction de Péron TV : l'investissement des élèves produit des résultats de grande qualité qui leur offrent des opportunités qui n'avaient pas été esquissées au départ.

## VIE SCOLAIRE

Les collégiens de Cérilly ne pourront plus remporter le concours Arte Reportage qui tire sa révérence après la 20<sup>ème</sup> édition. A l'échelle académique, il sera remplacé par un nouveau concours : Péron TV reportage. Les collégiens et lycéens seront invités à composer un reportage à partir des rushes tournés par la rédaction de Péron TV. Pour la première édition : ce sera un concours sur la vente de bois de la forêt de Tronçais.



Péron TV sur le plateau de ARTE



Péron TV, premier prix académique du concours Médiatiks dans la catégorie WebTV collège

### « Écris ta série »

Retenus par le Centre National du Cinéma pour bénéficier d'un accompagnement d'une scénariste, Elsa Thomas, les collégiens ont pu travailler sur l'écriture sérielle. Au sein de ces ateliers, les collégiens ont proposé quatre scénarios de série dont Reset, une série qui a intrigué le jury au point de représenter la région Auvergne Rhône-Alpes.

Reconduit cette année, le dispositif s'accompagne de son versant « Réalise ta série ». Le collège François Péron se transformera durant 3 jours en plateau de tournage. Les collégiens réaliseront avec une équipe de cinéastes le premier épisode de cette série : de l'écriture au plateau, de la conception des décors à la post-production pour une initiation complète au cinéma et à ses métiers.

### Une fiction radiophonique

Cette année, l'atelier théâtre du collège a été repensé autour d'une large fiction. Encadrés par Henri Alexandre et Simon Zaderatsky, les élèves de l'atelier théâtre ont produit un spectacle d'une heure de fiction radiophonique. Joué sur scène devant une assistance particulièrement garnie, le spectacle écrit et interprété par les élèves comportait une recette de cuisine, un micro-salade, un procès d'un renard, une manifestation, et un long voyage dans le temps sur les traces des grandes figures du féminisme.

### Festival du film environnemental

Pour sa seconde édition, le festival du film environnemental et du documentaire animalier de Cérilly a densifié son programme.

Organisé sur deux journées, le festival a proposé des ateliers animés par des élèves et des intervenants : présentation des projets des éco-délégués (briquettes-poulettes, sciences participatives, ...), plantation de haies, aménagement de la mare, plantation du verger, présentation d'expositions réalisées par des écoliers, ... Point d'orgue des deux jours, la projection publique de la quinzaine de films et documentaires réalisés par des élèves du collège de Cérilly et des écoles de Cérilly et Lurcy-Lévis, de l'Assemblée des Jeunes de Cérilly et du Conseil Municipal des Jeunes de Valigny qui mettent en œuvre des projets concrets pour observer, identifier, connaître, aimer et protéger la biodiversité et le vivant, a rassemblé un public très nombreux.

La présentation de la soirée a été assurée par des élèves de la rédaction de Péron TV et des éco-délégués et la projection par l'UDAAR03.

Jean Dorst disait "L'homme a assez de raisons objectives pour s'attacher à la sauvegarde du monde sauvage. Mais la nature ne sera en définitive sauvée que par notre coeur. Elle ne sera préservée que si l'homme lui manifeste un peu d'amour". Durant ces deux jours, les collégiens et écoliers ont assumé leur part.

### Palmarès de Péron TV (2022-2023)

- Finaliste national du concours Zéro Cliché ;
- Coup de cœur du jury Médiatiks national dans la catégorie WebTV collège ;
- Premier prix académique du concours Médiatiks dans la catégorie WebTV collège ;
- Prix du jury des 48 heures du reportage sur smartphone ;
- Lauréat du concours Arte-Clemi Reportage ;
- Premier prix national du concours Europorters ;
- Premier et deuxième prix du Festival francophone du reportage court (7<sup>ème</sup> édition) dans la catégorie Alliances Françaises, Collèges et Lycées avec les reportages “La forêt de Tronçais : un patrimoine d’exception à partager” et “Planter des haies : reconstituer le patrimoine des bourbonnais” ;
- Deuxième prix du concours de chroniques gastronomiques organisé par Radio’Cham.

### Au programme de l’année 2024

- 4, 5 et 6 avril : « Réalisation d’une série par les collégiens : de l’écriture au plateau. Une initiation complète au cinéma et à ses métiers » ;
- 13 et 14 juin : Troisième édition du Festival du film environnemental de Cérilly ;
- 5 juillet : Vernissage de l’exposition photographique et présentation du livre « Vivre au Pays de Tronçais ».

## L’ASSEMBLÉE DES JEUNES



L’assemblée des jeunes avec ses nouveaux membres élus pour l’année civile 2023 (3 élèves de CM1, 3 élèves de CM2 et 6 collégiens) a poursuivi ses travaux :

- Choix des couleurs de la structure du city stade ;
- Installation de boîtes à livres en divers lieux dans la commune ;
- Mise à disposition des élèves d’une boîte aux lettres pour recueillir les éventuels problèmes qu’ils pourraient rencontrer ;
- Organisation d’une soirée jeux intergénérationnelle à la bibliothèque municipale ;
- Achat de livres choisis par les élus ;
- Suite à la plantation du verger, une information sur les arbres fruitiers a été donnée aux élus et aux élèves de CM2 par l’association *Les Croqueurs de Pommes*.

Les prochaines élections se dérouleront le vendredi 26 janvier 2024.

## ÉPICERIE SOLIDAIRE

### UN BESOIN, UN PROJET ? UNE DIFFICULTÉ FINANCIÈRE ?...

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DU BOCAGE  
BOURBONNAIS EST LÀ  
POUR VOUS AIDER !

**Le principe :** À l'Épicerie Solidaire, vous êtes accueillies sur une période déterminée, afin d'acheter tous vos produits du quotidien - alimentaire, hygiène, ménage - à :  
- 70% du prix du marché

En même temps, avec l'aide d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, vous vous organisez pour régler des factures impayées avec les économies dégagées - électricité, gaz, facture de réparation voiture, etc.

De plus, vous pourrez participer à des ateliers cuisine et autres animations !!

Livraison et transport possible.

N'hésitez pas à nous contacter !



VOUS ÊTES  
UNE ASSOCIATION,  
UN PARTICULIER,  
UNE ENTREPRISE ?

### PENSEZ À NOS SERVICES !!!

- Location de camion frigorifique
- Soutien à l'événementiel - collage de vos affiches, distribution de flyers, montage de barnums, nettoyage...
- Service de transports pour les bénéficiaires de l'épicerie

Pour plus d'information, contactez-nous !



TÉL.: 06 69 74 28 88

[www.epicerie-solidaire-bocage03.fr](http://www.epicerie-solidaire-bocage03.fr)

Notre point de vente et d'animation

à Cérilly :

22 place de l'Église - Tous les mardis de 13h30 à 16h00

CHANTIER  
D'INSERTION :

VOUS SOUHAITEZ  
POSTULER ?

CONTACTEZ-NOUS !

## LES RESTOS DU CŒUR

Chaque année, les bénévoles des Restos du Cœur de Cérilly organisent une campagne d'été et une campagne d'hiver pour leurs bénéficiaires.

Un service de transport est également proposé pour faciliter l'accès aux personnes non véhiculées dans plusieurs communes environnantes.

Le local des Restos du Cœur possède également un vestiaire où des vêtements sont proposés gratuitement aux bénéficiaires.

Pour toute information ou inscription, les personnes concernées peuvent s'adresser au 06 42 65 69 46 ou au 06 15 27 66 50.



## NORD BOCAGE

L'Association Intermédiaire de proximité est au service des demandeurs d'emploi, des particuliers, des entreprises, des artisans, des collectivités et des associations sur les secteurs de Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins.

### Permanences sur rendez-vous

Nous vous accueillons au siège, 1 boulevard Gambetta à Lurcy-Lévis, du lundi au jeudi de 09h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h ou lors de nos permanences :

- **Bourbon-l'Archambault** : lundi de 8h45 à 10h45 (Château Bignon)
- **Ainay-le-Château** : mardi de 14h à 16h (Mairie)
- **Cérilly** : jeudi de 9h à 11h (Mairie)
- **Sancoins** : jeudi de 14h à 16h (France Services Sancoins)

Contact : tél. 04 70 67 85 59 / courriel : [air.nordbocage@orange.fr](mailto:air.nordbocage@orange.fr)

## LE CENTRE DE SECOURS DE CÉRILLY



À l'approche de cette nouvelle année, voici des nouvelles de votre centre de secours.

L'année 2023 s'achève, les pompiers de Cérilly ont effectué 204 sorties. Ce chiffre est élevé et s'explique par le fait que, de plus en plus, les sapeurs-pompiers pallient les carences de nombreux services.

Pour rester opérationnels et tenter de répondre au mieux à vos sollicitations, nous sommes 16 actuellement, dont des étudiants qui ne sont pas présents la semaine. Malgré l'incorporation de 2 nouvelles recrues au début de l'année prochaine, le centre de secours est clairement en sous-effectif.

C'est pourquoi, je profite de cet article pour passer un appel. Femmes ou hommes de 17 à 50 ans, venez nous rejoindre. S'engager chez les sapeurs-pompiers, c'est se rendre utile à la population et partager une expérience qui va vous changer la vie. Pour les nouveaux arrivants

dans la commune, c'est le moyen idéal de s'intégrer et de tisser des liens forts avec les pompiers et leurs familles.

Notre école de jeunes sapeurs-pompiers entame sa troisième année. Ils sont actuellement 8 élèves. Ils représentent l'avenir et nous prouvent que la vocation et l'engagement sont des valeurs portées par la jeunesse.

Enfin, l'ensemble des pompiers de Cérilly tient à vous remercier pour la qualité de votre accueil, pour la gentillesse dont vous faites preuve lors de nos rencontres, aussi bien en intervention que lors de nos activités associatives ou nos tournées de calendrier.

**Que l'année 2024 soit pour vous, douce et agréable.**

Lieutenant Gervais, Chef de centre de Cérilly

## COMMUNAUTÉ DE BRIGADES

### *Du nouveau à la gendarmerie de Cérilly*

Arrivée à Cérilly le 1<sup>er</sup> août 2023, suite au départ du Major Sourieux, le Major **Lætitia Roquain** a pris officiellement le commandement de la communauté de brigades de Cérilly en novembre.

Voici quelques lignes sur son parcours :

« Je suis entrée en Gendarmerie en 2000, à l'école de Gendarmerie de Montluçon (Allier), puis affectée dans l'Est de la France à la communauté de brigades de Bitche (Moselle).

Après avoir obtenu l'examen d'Officier de Police Judiciaire, je suis partie en Outre-mer : 4 ans en Guyane, 2 ans en Nouvelle Calédonie et, pour finir, 3 ans à Wallis et Futuna.

À mon retour d'Outre-mer, j'ai été affectée en qualité d'instructeur à l'école de Gendarmerie de Montluçon. Après ce séjour, retour sur le terrain à la brigade de Marcillat en Combraille (Allier) et mutation, dans le cadre de l'avancement, à la tête de la communauté de brigades de Cérilly.

Mariée, 44 ans, deux enfants de 13 et 17 ans, je suis heureuse de mon affectation et impatiente de découvrir la région déjà très accueillante. ».

Âgé de 41 ans. l'Adjudant-Chef **Mickaël Rebout**, commandant la brigade de proximité de Cérilly, a fait ses débuts dans la Gendarmerie en juillet 2002.

Il débute à l'Escadron de Gendarmerie Mobile de Dreux (Eure-et-Loir) entre avril 2003 et novembre 2008, puis à la brigade territoriale autonome de Pont-du-Château (Puy-de-Dôme) de novembre 2008 à juillet 2014, avant de partir pour l'ambassade de France en Tanzanie de juillet 2014 à juillet 2018.

De retour sur le territoire, il est intégré à la communauté de brigades de Gannat (Allier) de juillet 2018 à août 2023 et, enfin, le voilà arrivé à la communauté de brigades de Cérilly, en août 2023.

Ainsi, la communauté de brigades de Cérilly est au complet.

La Gendarmerie accueille le public, au « Champ Coudray » du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h, et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Vous pouvez nous joindre au 04 70 67 51 76

Prise officielle du commandement de la Communauté de Brigades de Cérilly



# Communauté de communes du Pays de Tronçais

La communauté de communes présidée par Daniel RONDET – Maire de Coulevre – continue à s'attacher à ses deux objectifs principaux : **porter une attention particulière aux habitants** et **conforter le rayonnement du Pays de Tronçais**.

Les 2 tableaux suivants présentent les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la communauté de communes du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 9 octobre 2023 en fonction de ses compétences..

Evolution des chiffres de la section de fonctionnement du 1er janvier 2013 au 09 octobre 2023

	École	Voirie	Tourisme	Ordures Ménagères	ALSH	Culture et Patrimoine	Économie	Affaires Sociales	Autres compétences	TOTAL
2013	652 780,70€	451 381,88€	306 114,19 €	733 429,84 €			5 676,40 €	36 459,70 €	475 717,23€	2 661 559,94€
2014	983 766,70€	515 820,54€	180 710,30€	741 027,73€		4 454,14€	5 888,90€	28 814,14€	943 767,20€	3 404 249,65€
2015	1 206 303,41€	613 972,47€	413 027,75€	782 958,54€		5 558,73€	28 909,41€	49 142,05€	267 845,20€	3 367 717,56€
2016	1 251 847,58€	549 249,46€	281 379,75€	838 851,17€		7 557,19€	20 148,65€	17 006,94€	1 493 991,17€	3 621 180,74€
2017	1 325 723,59€	484 457,92€	211 324,42€	791 735,04€		7 051,25€	23 110,91€	62 763,70€	699 400,96 €	3 605 567,79€
2018	1 341 373,04€	607 751,66€	227 755,35€	825 720,98€	27 161,50€	13 438,58€	21 410,93€	51 229,69€	555 841,79€	3 671 683,52€
2019	1 295 419,51€	555 295,84€	287 596,07€	830 157,34€	73 377,48€	17 104,08€	36 495,19€	49 230,31€	977 738,11€	4 122 413,93€
2020	1 270 804,39€	565 195,61€	312 235,37€	819 547,33€	115 917,74€	6 256,80€	21 235,78€	38 185,21€	849 628,82€	3 999 007,05€
2021	1 403 009,02€	710 407,05€	311 534,98€	820 546,22€	124 292,81€	6 073,20€	9 912,87€	38 185,21€	812 930,45€	4 236 891,81€
2022	1 376 096,49€	558 539,03€	227 750,17€	824 979,00€	135 060,54€	15 189,26€	4 921,57€	20 347,19€	958 418,69€	4 121 301,94€
2023 (*)	998 337,52€	368 532,68€	134 506,04€	658 278,00€	97 392,63€	6 205,62€	5 428,22€	15 670,30€	578 899,88€	2 863 250,89€
<b>TOTAL</b>	<b>13 105 461,95€</b>	<b>5 980 604,14€</b>	<b>2 893 934,39€</b>	<b>7 828 380,02€</b>	<b>573 202,70€</b>	<b>88 888,85€</b>	<b>183 138,83€</b>	<b>407 034,44€</b>	<b>8 614 179,50€</b>	<b>39 674 824,82€</b>

Evolution des chiffres de la section d'investissement du 1er janvier 2013 au 09 octobre 2023

	École	Voirie	Tourisme	Aides aux communes	ALSH	Économie	Autres Compétences	TOTAL
2013	131 908,50€	351 166,90€	199 851,24€	36 854,30€		37 129,83€	19 982,99€	776 893,76€
2014	134 080,59€	342 096,63€	95 376,88€	28 950,00€		11 462,40€	584 961,20€	1 196 927,70€
2015	186 071,13€	171 760,41€	275 056,07€	28 187,09€			394 170,89€	1 055 245,59€
2016	207 737,55€	564 268,28€	325 479,82€	97 353,45€			286 943,96€	1 481 783,06€
2017	332 639,22€	493 726,85€	9 214,92€	83 228,53€		2 328,00€	30 444,07€	951 581,59€
2018	613 560,63€	809 286,09€	116 472,88€	18 382,37€	118 974,44€	1 960,00€	427 774,61€	2 106 411,02€
2019	352 458,89€	681 297,10€	638 809,51€	61 583,66€	11 365,96€		191 633,10€	1 937 148,22€
2020	176 225,92€	684 073,05€	92 651,78€	68 060,54€	14 323,18€	5 914,34€	293 260,06€	1 334 508,87€
2021	429 670,28€	542 089,52€	85 191,56€	111 886,83€		11 622,00€	144 753,90€	1 325 214,09€
2022	519 023,33€	741 760,51€	129 772,54€	60 716,24€	969,02 €		252 742,24€	1 704 983,88€
2023 (*)	134 888,61€	505 627,95€	24 777,76€	86 870,07€		2 850,00€	361 127,27€	1 116 141,66€
<b>TOTAL</b>	<b>3 218 264,65€</b>	<b>5 887 153,29€</b>	<b>1 992 654,96€</b>	<b>682 073,08€</b>	<b>145 632,60€</b>	<b>73 266,57€</b>	<b>2 987 794,29€</b>	<b>14 986 839,44€</b>

(\*) au 9 octobre 2023

## L'année 2023, une année de projets pour la communauté de communes

L'année 2023 a été marquée par **quatre projets majeurs**.

Tout d'abord, il s'agit de l'année suivant le **renouvellement du label Forêt d'Exception®**. En effet, nous sommes une des 15 forêts nationales à posséder ce label.

« Le renouvellement a été attribué au regard du travail mené avec l'ensemble des membres du COPIL Forêt d'Exception® grâce :

- à une relation de confiance ;
- à une relation de partenariat ;
- à une relation de bon sens ;
- à une relation pour le bien commun ;
- et surtout à une ouverture de la Forêt au public tout en préservant sa biodiversité, sa faune, sa flore mais aussi son économie ». (\*)

(\*) Propos tenus par Daniel RONDET, président du COPIL Forêt d'Exception®, lors de la cérémonie du label Forêt d'Exception® (23 mars 2023 à Isle-et-Bardais).

Ensuite, Madame LERNER a été retenue comme maître d'œuvre pour mener la **réhabilitation de l'école primaire de Cérilly**. La **consultation des entreprises pour les travaux se tiendra fin 2023**. Il faut espérer un début des travaux lors du premier trimestre 2024. Tout sera mis en œuvre afin de perturber le moins possible l'organisation des classes. Un budget total prévisionnel de plus de 620 000€ TTC serait nécessaire afin de

réhabiliter cette école qui accueillera à terme toutes les classes de Cérilly.

Dans la continuité de la consultation des maîtres d'œuvre, l'architecte pour mener la **réhabilitation des campings de Champ Fossé** (Saint-Bonnet-Tronçais) et des **Ecossais** (Isle-et-Bardais) sera Monsieur NOAILHAT. Les différentes études de maîtrise d'œuvre vont donc débiter avant la fin 2023.

Pour conclure les projets de l'année 2023, des **travaux devraient être menés sur le site des Forges**. Le plan de financement est achevé avec une enveloppe de 150 000€ TTC (financés à 40% par la Région et 40% par le Département). Il sera question de plusieurs actions :

- nettoyer le bâtiment central qui est en ruines ;
- démolir le bâtiment des anciens bureaux administratifs ;
- sécuriser le site avec la parcelle vendue à un exploitant privé ;
- mettre en place un nouvel accès.

Bien évidemment, la communauté de communes a continué **d'investir dans la voirie et dans les écoles**. Vous pouvez vous en rendre compte dans les chiffres mentionnés plus haut. Il est également à noter que des **travaux dans les écoles de Meulne-Vitray** ont eu lieu, durant l'été 2023, dans les écoles de Braize, de Saint-Bonnet-Tronçais ou encore Ainay-le-Château.

## L'année 2024, une année de continuité pour que 2025 soit une année d'achèvement du plan de mandat 2020-2026

Durant l'année 2024, **les travaux des écoles de Cérilly devraient être menés**. La réhabilitation des campings commencera pour se terminer en 2025.

Les **travaux de voirie** se réaliseront comme à l'accoutumée. La maîtrise d'œuvre sera consultée pour la **réhabilitation des écoles d'Ainay-le-Château** afin que les travaux puissent se tenir en 2025. À ce moment-là, le plan d'investissement des écoles du Pays de Tronçais sera achevé. Les architectes seront également consultés afin d'entreprendre la première tranche des travaux pour le **Cap Tronçais en 2025**.

Dans le cadre de Forêt d'Exception®, le **Rond de la Cave** sera valorisé autour d'un sentier reprenant

les grandes étapes historiques de la Forêt de Tronçais. 2024 marquera également le **début des réflexions sur la valorisation du Rond de Thiolais**.

Enfin, une **Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle** (CTEAC) sera signée entre l'Etat, la CAF, la MSA, le Département, la Région et la Communauté de Communes afin de pouvoir fournir au plus grand nombre un accès à la culture. A ce sujet, un **projet culture existe auprès des classes de CM et des EHPAD volontaires autour de la photographie et d'un film documentaire**. Une projection publique se tiendra en 2024. Ce sera dévoilé plus tardivement.

## SEA Nord Rive Droite du Cher

### Complément sectorisation Cérilly

En 2018, la commune de Cérilly a lancé une étude diagnostique de son réseau d'eau potable afin de faire un état des lieux de son patrimoine avant de transmettre la compétence au SEA.

Lors de cette opération, le bureau d'études EGIS avait préconisé la mise en place de 6 regards avec compteurs de sectorisation pour suivre les volumes d'eau potable transitant en divers points du réseau. Avant le transfert au SEA, 4 d'entre eux ont pu être créés.

À la vue du nombre de fuites survenues et réparées sur la commune depuis 2020, le SEA a fait le choix de financer ceux restants et d'en ajouter d'autres à des points stratégiques afin de pouvoir agir plus rapidement et ainsi réduire les pertes en eau.



Dans le cadre du Plan Résilience Eau de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et des aides apportées par le Conseil Départemental de l'Allier, les outils permettant l'optimisation de la lutte contre les fuites ont pu être subventionnés jusqu'à 80%.

Courant 2023, c'est donc 5 regards de sectorisation supplémentaires qui ont été posés par l'entreprise BARBIERO et financés par le SEA pour un total de 156 000€ HT.



### Renouvellement du réseau d'eau potable de Cérilly



La commune de Cérilly dispose d'un important linéaire de canalisations d'eau potable en amiante-ciment. Interdit depuis 1997, ce matériau a la particularité d'être très sensible à tout mouvement de terrain ou changement de pression.

*Note : une canalisation de desserte en eau potable ne présente aucun risque pour la santé humaine. Le risque provient de la manipulation hors sol et les interventions sur ce genre de canalisations nécessitent de prendre des précautions particulières avec une sécurisation du périmètre d'intervention et le port d'équipement de protection individuel.*

Depuis la reprise des compétences Eau Potable et Assainissement, le SEA réalise régulièrement des campagnes de renouvellement sur ces tronçons amiantés et bien souvent fuyards qui occasionnent une gêne pour les abonnés et nos services (interruption de la fourniture en eau).

En 2023, le SEA a financé les travaux suivants :

**Rue de La Chapelle (fin)** : renouvellement de 600 ml de canalisation avec la reprise à neuf de la totalité des 28 branchements des abonnés. Les travaux ont été effectués par l'entreprise BARBIERO pour un montant de 245 000€ HT.



**Lieu-dit Les Bourses** : pose de 900 ml de conduite sous accotement (ancienne canalisation en domaine privé) et renouvellement d'un branchement. Les travaux ont été effectués en interne par les équipes du SEA. Pour cette année, 91% des fuites réparées sur la commune proviennent d'une rupture de canalisation en amiante-ciment. À ce jour, il reste environ 18 km de conduite de ce matériau.

### Interconnexion avec le SIVOM Nord Allier

Le département de l'Allier a la particularité d'être un territoire régi par des collectivités territoriales dans le domaine de l'eau potable. La majeure partie de ces entités est adhérente au Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier (SMEA), syndicat départemental qui a pour vocation essentielle d'assurer la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'études et de travaux d'interconnexions entre les différentes collectivités. Son principal objectif est la sécurisation de la distribution en eau potable pour ses adhérents ; elle est financée par une redevance annuelle indexée au prix de l'eau.



Le SEA avait effectué une demande auprès du SMEA pour obtenir une alimentation de secours sur le secteur de Cérilly par le SIVOM Nord Allier. Une conduite d'alimentation a été posée en 2022 entre le réservoir de Theneuille et celui de La Folte à Cérilly. En 2023, l'alimentation de secours a été étendue jusqu'au réservoir Le Point du Jour sur la commune de Le Vilhain en réutilisant des conduites existantes.

La sécurisation du territoire du SEA est donc assurée maintenant par le SIVOM de Nord Allier pour le « réseau bas » et par les SIVOM Région Minière et Nord Rive Gauche du Cher pour le « réseau haut ».

### Lancement du Schéma Directeur d'Assainissement et des Eaux Pluviales de Cérilly

En partenariat avec la commune de Cérilly et avec l'aide technique du Bureau Départemental de la Qualité de l'Eau (BDQE) de l'Allier, le SEA a lancé un marché public à procédure adaptée pour la réalisation d'une étude diagnostique de gestion des eaux usées et pluviales sur la commune de Cérilly. L'objectif est de faire, comme ce qui a été réalisé en 2018 pour l'eau potable, un état des lieux du patrimoine existant, en détectant toutes les anomalies de fonctionnement. Aux termes de l'étude, un programme pluriannuel de travaux sera proposé afin de répondre aux impératifs environnementaux.

Le bureau d'études LARBRE INGENIERIE a été retenu pour effectuer cette mission. La réunion de démarrage de l'étude a eu lieu le 17 octobre 2023, ce qui a permis de débiter sur la première phase, à savoir le recueil des données existantes. La prochaine étape concernera les investigations terrains à partir de janvier 2024. Dans sa globalité, la mission confiée au bureau d'études devrait durer 18 mois.



### 2024, nouvelle année et nouveaux règlements du SEA

Lors de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> décembre 2023, le Comité Syndical du SEA a approuvé les nouveaux règlements des services d'Eau Potable, d'Assainissement Collectif et d'Assainissement Non Collectif. Ces documents sont importants dès la souscription d'un contrat car ils recensent l'ensemble des informations nécessaires aux abonnés afin de leur octroyer la meilleure qualité de service possible.

Ils seront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et disponibles en libre accès sur notre site internet [www.seavallon.fr](http://www.seavallon.fr). Le SEA invite dès lors tous ses abonnés à en prendre connaissance.

## SICTOM de CÉRILLY

Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, entre en vigueur la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) obligeant tous les usagers à composter les matières organiques produites dans leur foyer. **Plus aucune matière compostable ne devra être mise dans les bacs gris.** Beaucoup d'usagers pratiquent déjà le compostage et cela depuis plusieurs années. Je les en félicite. Cette pratique a l'avantage de soulager non seulement les bacs roulants gris mais aussi le budget du SICTOM, l'enfouissement étant de plus en plus onéreux. Il est par conséquent primordial d'adopter ce mode de traitement qui a comme définition que tout produit qui vient de la terre retourne à la terre pour l'enrichir et la rendre plus productive.

Dans les communes, certains propriétaires n'ont pas de foncier et ne peuvent pas faire l'acquisition d'un composteur. Pour eux, le SICTOM va mettre en place des composteurs partagés dont le dimensionnement sera adapté au nombre d'habitants concernés. Il va de soi que les communes auront la responsabilité des usagers qui accéderont à ces composteurs. Le SICTOM prendra à sa charge le bon fonctionnement du compostage en dédiant un agent à cette tâche.

Les Points Propres ont été supprimés dans toutes les communes car soit ils ressemblaient à des mini-déchetteries soit le tri des bacs jaunes y était de mauvaise qualité. Certains objets se retrouvent d'ailleurs dans les bacs jaunes de manière récurrente comme par exemple les cassettes vidéo. Certes, c'est du plastique mais ce n'est pas de l'emballage. Elles n'ont donc rien à faire dans les bacs jaunes où elles causent de gros désagréments. En effet, arrivées au centre de tri de Chézy, les bandes se déroulent sur le tapis de tri, se mettent devant certaines cellules et perturbent tout le processus en générant des arrêts. Les piscines en plastique, les bâches de grandes dimensions, les plastiques d'enrubannage et les filets qui entourent les bottes de foin sont aussi des perturbateurs qui n'ont pas leur place dans les bacs jaunes. Tous ces objets finissent en refus de tri, partent à l'incinérateur de Bayet à 235€ la tonne. Et c'est le SICTOM qui paye la facture, c'est-à-dire vous.

Toujours dans l'objectif de maîtriser nos contraintes budgétaires en réduisant l'impact financier des erreurs de tri, nous avons procédé à une généralisation des bacs de collecte individuels. Partout où nos bennes à ordures ménagères peuvent passer, les bacs collectifs ont été remplacés par des bacs individuels. En revanche, là où nos camions 26 tonnes sont dans l'impossibilité de circuler, les bacs collectifs ont été maintenus mais des serrures y ont été installées et des clés distribuées aux habitants concernés. Il n'était plus admissible que les efforts de la majorité soient « gâchés » volontairement ou non par l'insouciance, voire le laxisme des autres, et notamment des « gens de passage ».

Dans le même esprit, des cartes d'accès ont été distribuées aux usagers des communes adhérentes au SICTOM de Cérilly, propriétaire des déchetteries de Cérilly et Ainay le Château. Cela a permis de constater une diminution significative du nombre d'usagers et d'entreprises fréquentant ces deux sites. Preuve que beaucoup de personnes venaient en déchetterie alors qu'elles ne faisaient pas partie du SICTOM de Cérilly.

Toutes ces mesures mises bout à bout peuvent apparaître inutiles et contraignantes. Mais soyez assurés que notre seule préoccupation est de vous offrir un service public de qualité, respectueux des lois et au meilleur prix. Pour y parvenir, nos efforts ne sont et ne seront pas suffisants. Sans votre concours, rien n'est possible. Alors, je compte sur vous.

Bernard TIGÉ, président du SICTOM de Cérilly



## Calendrier 2024 de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

Janvier							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	1	2	3	4	5	6	7
2	8	9	10	11	12	13	14
3	15	16	17	18	19	20	21
4	22	23	24	25	26	27	28
5	29	30	31				

Février							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5				1	2	3	4
6	5	6	7	8	9	10	11
7	12	13	14	15	16	17	18
8	19	20	21	22	23	24	25
9	26	27	28	29			

Mars							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9					1	2	3
10	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17
12	18	19	20	21	22	23	24
13	25	26	27	28	29	30	31

Avril							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
14	1	2	3	4	5	6	7
15	8	9	10	11	12	13	14
16	15	16	17	18	19	20	21
17	22	23	24	25	26	27	28
18	29	30					

Mai							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18			1	2	3	4	5
19	6	7	8	9	10	11	12
20	13	14	15	16	17	18	19
21	20	21	22	23	24	25	26
22	27	28	29	30	31		

Juin							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22						1	2
23	3	4	5	6	7	8	9
24	10	11	12	13	14	15	16
25	17	18	19	20	21	22	23
26	24	25	26	27	28	29	30

Juillet							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	1	2	3	4	5	6	7
28	8	9	10	11	12	13	14
29	15	16	17	18	19	20	21
30	22	23	24	25	26	27	28
31	29	30	31				

Août							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31				1	2	3	4
32	5	6	7	8	9	10	11
33	12	13	14	15	16	17	18
34	19	20	21	22	23	24	25
35	26	27	28	29	30	31	

Septembre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35							1
36	2	3	4	5	6	7	8
37	9	10	11	12	13	14	15
38	16	17	18	19	20	21	22
39	23	24	25	26	27	28	29
40	30						

Octobre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
40		1	2	3	4	5	6
41	7	8	9	10	11	12	13
42	14	15	16	17	18	19	20
43	21	22	23	24	25	26	27
44	28	29	30	31			

Novembre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44					1	2	3
45	4	5	6	7	8	9	10
46	11	12	13	14	15	16	17
47	18	19	20	21	22	23	24
48	25	26	27	28	29	30	

Décembre							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48							1
49	2	3	4	5	6	7	8
50	9	10	11	12	13	14	15
51	16	17	18	19	20	21	22
52	23	24	25	26	27	28	29
1	30	31					

### Jours fériés en 2024

1/1	Jour de l'an	8/5	Fête de la Victoire	14/7	Fête nationale	11/11	Armistice
1/4	Lundi de Pâques	9/5	Ascension	15/8	Assomption	25/12	Noël
1/5	Fête du Travail	20/5	Lundi de Pentecôte	1/11	Toussaint		

 Ordures ménagères

 Tri sélectif

### Jours et horaires d'ouvertures des déchetteries

	Déchetterie d'Ainay	Déchetterie de Cérilly
<b>Lundi</b>	Fermée	Fermée
<b>Mardi</b>	Fermée	08h30-12h / 14h-17h
<b>Mercredi</b>	08h30-12h / 14h-17h	Fermée
<b>Jeudi</b>	Fermée	08h30-12h / 14h-17h
<b>Vendredi</b>	08h30-12h / 14h-17h	Fermée
<b>Samedi</b>	08h30-12h	14h-17h

Pour toute question relative à la gestion des ordures ménagères et du tri sélectif, merci de contacter le SICTOM au

**04 70 66 21 51**

### CENTRE SOCIAL RURAL

Le Centre social est une structure associative dont le siège social est domicilié à Meaulne-Vitray et qui œuvre depuis plus de 60 ans au profit de la population de son territoire. Co-administré par ses adhérents et des représentants des collectivités, le Centre social propose des services et des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales qui répondent aux besoins et aux attentes des habitants. Il est ouvert à toutes les personnes qui souhaitent, d'une façon ou d'une autre, participer à ces actions et contribuer au développement de nouveaux projets.

L'action du Centre social est soutenue par la CAF de l'Allier, la MSA, le Conseil départemental, les 17 communes et les 2 Communautés de communes qui constituent son territoire d'intervention.

Les principales actions menées par le Centre social en 2023 à Cérilly :

- Un partenariat innovant entre le Centre social et l'ESRP La Mothe de Haut-Bocage a permis la mise en place d'activités de médiation numérique en direction des seniors. À partir d'une enquête réalisée auprès de plus d'une centaine d'habitants, les futurs « Responsables d'Espace de médiation numérique » ont conçu un programme de huit ateliers suite aux demandes exprimées sur des thèmes tels que la retouche photo, l'utilisation de la messagerie, la sécurité sur internet, le traitement de texte, ... 26 personnes ont participé à ces activités qui étaient simultanément proposées à Cérilly et à Haut-Bocage. Cette action, qui bénéficiait du soutien de la CARSAT Auvergne, sera reconduite en 2024, avec l'objectif d'intervenir sur des secteurs peu ou pas couverts.
- Une convention signée le 9 mars 2023 avec la CAF de l'Allier et la Communauté de communes du Pays de Tronçais a acté la délégation au Centre social de la gestion et de l'animation d'un Relais Petite Enfance (RPE) sur 12 communes du territoire communautaire. À Cérilly, Meaulne-Vitray, Ainay-le-Château et Hérisson, le RPE organise, pour les enfants, des activités d'éveil qui favorisent leur socialisation en animant un lieu où les assistantes maternelles, les jeunes enfants et les parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux. L'animatrice référente assure également une mission d'information sur la réglementation, d'appui administratif et de mise en relation pour les parents employeurs et les professionnelles de l'accueil à domicile. La mise en place de formations professionnalisantes et la promotion du métier d'assistantes maternelles font également partie des attributions du Relais.
- En 2023, 20 habitants de Cérilly ont bénéficié du portage de repas proposé par le Centre social. Ce service qui est un des éléments-clés de la possibilité offerte à nos aînés de continuer à vivre à leur domicile, profite en 2023 à plus de 100 personnes. Quatre fois par semaine, le personnel chargé du portage parcourt plus de 180 kms pour fournir aux bénéficiaires leurs repas, mais aussi un temps de présence et d'attention qui est souvent l'occasion de rendre les petits services du quotidien. En 2023, une coopération a été initiée avec la médiathèque d'Ainay-le-Château pour acheminer gratuitement à tous les bénéficiaires qui le souhaitent des lectures adaptées à leurs goûts et leurs envies.

Une grande partie de l'activité du Centre social se concentre sur un autre secteur de son territoire : autour de l'accueil de loisirs éducatifs à destination de l'enfance et de la jeunesse. Des séances itinérantes de gymnastique senior et les différents ateliers proposés au Centre social font également partie du large panel d'activités proposées aux habitants.

L'année 2024 sera marquée pour le Centre, par le renouvellement de son projet social qui définit les grandes orientations sur lesquelles souhaite s'engager l'association pour les quatre prochaines années. Celles-ci comprennent notamment le développement de la participation et du pouvoir d'agir des habitants, l'itinérance et le développement de la vie sociale dans les territoires isolés, la facilitation de l'accès et du recours aux droits, l'accompagnement de l'engagement et du développement associatif, la conduite d'actions adaptées aux besoins de populations spécifiques (seniors, jeunesse, familles, personnes en situation de précarité) et la pérennisation des activités et services existants.

Le Centre social est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, au 7 Chemin de Dagouret à Meaulne-Vitray.

L'équipe est également joignable au 04 70 06 95 21 ou par mail à l'adresse [accueil.csr.meaulne@gmail.com](mailto:accueil.csr.meaulne@gmail.com)



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE DE LA VALLÉE DU CŒUR DE FRANCE

### ANTENNE PERMANENTE DE CÉRILLY

De janvier à octobre 2023, l'antenne de l'Office de Tourisme à Cérilly a accueilli **2 310 personnes** et traité **968 demandes** (appels téléphoniques, demandes par courriers postaux ou électroniques). **35 visites** guidées en Forêt Domaniale de Tronçais ont été organisées, pour un total de **556 participants**. Ainsi, **3 834 actes d'accueil touristique** ont été enregistrés entre janvier et octobre 2023, sur Cérilly, soit une légère **augmentation de 3% par rapport à 2022**.



Les Ateliers « Découverte du martelage », organisés conjointement avec l'Office National des Forêts-UT Tronçais, les 23 février et 26 octobre ont, cette année encore, affiché complet !

« Vis ma vie de forestier », cette expérience unique est appréciée par petits et grands.



Du 4 juillet au 31 août 2023, 6 visites « Tronçais Chênaie Prestige » et 3 visites « Tronçais Chênes et légendes », à destination des clientèles individuelles estivales, ont été guidées par l'Office de Tourisme, au départ de Cérilly.

Ces 9 visites guidées ont rassemblé 149 personnes.



Depuis le début de l'année 2023, 26 groupes ont été accueillis et guidés par l'antenne touristique de Cérilly, sur la Forêt Domaniale de Tronçais.



Enfin, pour rappel, l'antenne de l'Office de Tourisme de la Vallée du Cœur de France à Cérilly, propose une boutique composée de cartes postales, de goodies à l'effigie du Pays de Tronçais, de guides régionaux...etc...



## A.C.P.G - C.A.T.M. ET VEUVES



Assemblée générale

L'association ACPG-CATM et Veuves existe depuis 1968 et essaie de résister de son mieux malgré la disparition de nombreux camarades.

Nous comptons parmi nous une veuve PG (Prisonnier de Guerre) qui a fêté ses 103 ans cette année.

La section participe à toutes les cérémonies avec drapeaux : le 19 mars à Pouzy-Mésangy ; le 8 mai, le

14 juillet et le 11 novembre à Cérilly ; le 8 août, le matin, dépôt de gerbe aux cimetières de Theneuille et de Cérilly, le soir, cérémonie à Bouillolle ; le 24 septembre à Saint-Pourçain-sur-Sioule, participation au rassemblement devant la stèle en hommage aux 138 Bourbonnais, morts pour la France pendant la guerre d'Algérie.

Le congrès statutaire a eu lieu le 23 mars à Bayet où nous étions présents.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 5 février à la salle d'Honneur de la Mairie en présence de Thierry Lassauzé, adjoint au Maire. Une minute de silence a été observée en mémoire des disparus de l'année 2022. Le bureau présidé par Maurice Méténier reste inchangé. La cérémonie s'est terminée par un repas chez Chaumat.

Malgré une baisse importante de nos effectifs, nous faisons encore deux manifestations entre adhérents, au restaurant : un coq au vin au printemps et une choucroute en fin d'année.

Nous espérons que ces activités pourront être reconduites l'an prochain.

## F.N.A.C.A

### Quelques dates à rappeler

Voici plus de soixante ans, se terminait un long et douloureux conflit, la Guerre d'Algérie.

On nous envoyait là-bas pour, paraît-il, maintenir l'ordre. Les faits nous ont prouvé le contraire, il s'agissait bien d'une guerre avec toutes ses atrocités et crimes qui sont leur lot.

Le 18 mars 1962, les accords d'Évian étaient signés entre les représentants du Front de Libération National (FLN) algérien et le Gouvernement français. Un cessez-le-feu prévoyait un arrêt des combats le 19 mars à 12h. Cette trêve ne fut pas toujours respectée ; toutefois, les accrochages, de plus en plus rares, permirent de la consolider jusqu'au 5 juillet 1962, jour de l'indépendance de l'Algérie.

Cet accord soumis au vote des Français fut approuvé par plus de 90% des électeurs. Ce fut également un ouf de soulagement pour des milliers de familles.

Ainsi se terminaient 23 années de guerre :

- 1939-1945 : seconde Guerre mondiale
- 1945-1954 : Guerre d'Indochine
- 1954-1962 : Guerre d'Algérie

Il faudra attendre 1999 pour que soit reconnu l'état de guerre et 2012 pour la date officielle de commémoration du 19 mars, au même titre que le 8 mai et le 11 novembre.

Élevons pour la paix en réglant les problèmes par la négociation et non les armes.

Un ancien d'Algérie, **Pierre Méténier**

14 mois avec ces seuls paysages et les copains à crapahuter dans le bled, à la recherche de l'ennemi, de caches, repaires, armes, ....



## MÉMOIRE DE CÉRILLY ET DU PAYS DE TRONÇAIS

L'année 2023 était celle du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'association qui a modernisé son nom en optant pour **Mémoire de Cérilly et du Pays de Tronçais**.

2023 fut marquée par de belles conférences :

- Bernard Duplaix et Michel Cegarra pour le bicentenaire de la naissance de Marcellin Desboutin (avec une exposition d'une semaine, le tout en partenariat avec la municipalité) ;
- Antoine Decorps pour "Emile Guillaumin journaliste" lors des Journées du Patrimoine ;
- Jean-François "Maxou" Heintzen : "Chanter le crime. Canards sanglants et complaints tragiques" lors de notre A.G ;
- Père Daniel Moulinet : "Eglises et chapelles en Pays de Tronçais".

Deux actions partenariales avec nos amis d'Aline et les Argenteurs resteront en mémoire :

- Exposition devenue itinérante "Celles et Ceux" qui, dans le sillage du reportage télévisé sur France 3 National, connaît un succès constant ;
- Accueil en Pays de Tronçais de la famille de Jean Moulin avant une conférence très émouvante de Cécile et Gilbert.

Le partenariat noué avec l'ONF dans le cadre du COPIL "Forêt d'Exception" s'est traduit, après notre participation aux 2<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales à Verdun et le renouvellement du label, par la signature d'une convention de numérisation de livrets forestiers.

Le "Printemps des cimetières" (organisé dans seulement deux communes de l'Allier dont Cérilly)

est par définition une manifestation de mémoire. Nous nous sommes mobilisés, avec les associations François Péron et Les Amis de Charles-Louis Philippe, pour la visite commentée du Vieux Cimetière.

Enfin, notre sortie régionale à Souvigny et Bourbon -l'Archambault, organisée par notre voyageur maison, Jean-Yves, a été très appréciée.

Pour 2024, l'association prévoit :

- un voyage de 2 jours au château de Fontainebleau, au musée Rosa Bonheur et à l'école des peintres de Barbizon ;
- une sortie régionale au donjon de la Toque à Huriel sous l'égide de notre ami Bernard Duplaix, président d'Huriel au fil des siècles ;
- une exposition sur le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération du Nord-Allier ;
- une conférence non encore fixée de Nicolas Czubak (du Mémorial de Verdun) sur les "Grands auteurs dans la Grande Guerre" ;
- une conférence de Jacques Perchat pour les Journées du Patrimoine 2024 sur l'archéologie du Pays de Tronçais ;
- la continuité de notre participation au COPIL "Forêt d'Exception" notamment avec le groupe de travail d'aménagement du rond de la Cave ;
- et notre participation à l'itinéraire mémoriel départemental initié par le Conseil Départemental.

Ce programme n'est pas figé notamment au niveau des conférences.



Le printemps des cimetières

## FRANÇOIS PÉRON

L'Association *François Péron* dont le but est de faire connaître la vie et l'œuvre de François Péron, a présenté, comme tous les ans, l'expédition Baudin et notre savant naturaliste aux élèves de 4ème et 5ème du collège de Cérilly. Les grandes expéditions sont au programme de leurs études et, sous la direction de leur professeur de Français, Mme Souriou, ils ont imaginé des carnets de bord en s'imaginant marin, savant ou capitaine lors de l'expédition de 1800 à 1804. Cette intervention devant les élèves servait d'introduction à la projection du film « Les Immortels de Tasmanie » en présence du réalisateur, M. Pierre-Marie Hubert à qui ils ont pu poser des questions. Une projection grand public et gratuite a aussi été présentée, avec le concours de la mairie, à nos concitoyens. Afin de récompenser le travail des collégiens, notre association leur a offert des cadeaux sous forme de livres ou revues.

En 2023, nous avons participé à la Journée du Livre et de la Bande dessinée ainsi qu'à la Journée du Printemps des Cimetières. Nous publions deux bulletins par an pour nos adhérents, en janvier et juillet.

Notre action s'est aussi portée sur la réfection du monument de la place Péron. En effet, juste sous le buste, un coin de la pierre qui le soutenait était cassé (voir photo). Il nous a paru intéressant de faire réparer le monument. Nous avons contacté l'association *Culture et Patrimoine* dont le but est de permettre aux possesseurs d'un petit patrimoine bâti (une commune par exemple) de faire des travaux de restauration à moindre coût. Le tailleur de pierre, Michel Henry, membre de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance), ancien chef de travaux en lycée, chef d'établissement et surtout Meilleur Ouvrier de France, a donc réalisé une nouvelle pierre (de Volvic), identique à l'ancienne et remonté le buste de François Péron sur son piédestal.

Contact : **Alain Pétirot**

[alain.petiniot@club-internet.fr](mailto:alain.petiniot@club-internet.fr)

04 70 67 53 41

Retour du buste de François Péron après la réfection du monument



Projection du film « Les Immortels de Tasmanie »



## LES AMIS DE CHARLES-LOUIS PHILIPPE

**Une année qui s'achève aussi bien qu'elle a commencé !!**

Nos activités ont débuté en mars 2023 avec notre présence au 2<sup>ème</sup> salon des Patrimoines Bourbonnais, installé à Vichy sous les ors du Palais des Congrès. Contre toute attente, certains visiteurs sont venus nous proposer leurs « trésors » : un enregistrement où Georges Brassens évoque Charles-Louis Philippe et un autre dans lequel Émile Guillaumin parle de Charles-Louis Philippe.

Le 10 mai, dans le cadre du Printemps des Cimetières, nous avons participé à la visite commentée du vieux cimetière avec l'association *Mémoire de Cérilly et du Pays de Tronçais*.

A l'issue de notre assemblée générale du 8 juillet, MAXOU a « chanté le crime » pour notre plus grand plaisir et celui d'un large public.

Le 12 août, pour la brocante, notre stand « Charles-Louis Philippe » a connu un véritable succès.

Pendant l'ouverture du musée en juillet-août, Mme Moine, la gardienne, s'est appliquée à faire découvrir l'intérêt de la visite tant sur le plan littéraire que sur le plan humain et sociétal.

Lors des Journées du Patrimoine des 16 et 17 septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir une quinzaine de personnes au musée. Dans une salle d'Honneur de la mairie bien remplie, Antoine Decorps, président des *Amis d'Emile Guillaumin*, convié par l'association *Mémoire de Cérilly et du Pays de Tronçais* et la nôtre, nous a exposé « Emile Guillaumin journaliste ».

Le mois d'octobre a été très chargé également :

- Nettoyage du grenier du musée.
- Un Cérillois à fait don au musée d'une collection d'œuvres rares de Charles-Louis Philippe.
- M. Dinard, responsable culturel au Conseil Départemental, nous a honorés de sa visite.

- Le 7 octobre, nous avons participé à la première Journée du livre et de la BD. À notre table, ce furent plutôt des connaisseurs de Charles-Louis Philippe ou de l'association qui s'approchèrent.

Le 10 novembre, nous avons accueilli une étape de « Terr' histoires, le festival 2023 » organisé par l'association *Cheminements littéraires en Bourbonnais*, en proposant une conférence animée par Annie Badower, « Charles-Louis Philippe écrivain parisien de la Belle Epoque ». La nouveauté de l'exposé annonce l'orientation que prendra la rénovation du musée.

Le même jour, Mme Boucherat a accompagné les élèves de CE1-CE2 au musée. Bien préparés, ils ont vite repéré ce qu'ils connaissaient et ont cherché à découvrir les « nouveautés » pour eux. Les outils de l'écolier par exemple, la pièce commune, comment travaillait le sabotier ou bien la photo familiale avec les expressions des parents Philippe.

Sur demande de M. Meunier, Mme Badower a présenté le musée à Péron TV, la classe média du collège, en vue de sa participation au concours académique de l'année 2023-2024 du meilleur reportage sur le thème « Territoire et Patrimoine ».

En arrière-plan, se construit le dossier rénovation, lentement, car notre « pilote » à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) est seul pour faire face aux demandes mais une étape sera franchie en 2024 : la remise du dossier à la municipalité suivie de la recherche d'entreprises en vue de la mise en œuvre du projet.

Pour mieux connaître l'écrivain et l'activité de notre association, visitez notre site web <https://charles-louis-philippe.fr/>

**Les Amis de Charles-Louis Philippe  
au salon des Patrimoines  
Bourbonnais à Vichy**



### SAFT

Depuis ses premiers travaux en 1936 et sa création officielle en 1954, la Société des Amis de la Forêt de Tronçais (la SAFT) a pour objectif « d'assurer la conservation des arbres, des animaux, des sites et monuments pittoresques de la forêt de Tronçais et des forêts domaniales et privées environnantes ».

En 2023, la SAFT a organisé des manifestations, conférences et sorties en forêt, publié deux Brèves et son Bulletin annuel à destination de ses adhérents.

Ainsi, 3 *Rencontres de Tronçais* ont eu lieu :

- le 15 avril, à Cérilly, M. Gourbet a donné une conférence sur Tronçais à l'origine du développement industriel de Montluçon ;
- le 16 juin, à Isle et Bardais, le Lieutenant-Colonel Arnaud Manry donnait une conférence sur le risque incendie en Forêt de Tronçais ;
- le 26 octobre, à Valigny, M. Kremer, spécialiste mondial du génome du chêne, a donné une conférence sur l'adaptabilité des chênes au changement climatique.

La SAFT a également organisé des sorties en forêt de Tronçais et des visites :

- le 24 février, une séance de plantations de jeunes arbres pour le repeuplement des Ronds ;
- le 20 avril, nous participions à un exercice incendie en forêt de Tronçais ;
- le 7 juillet, visite de la porcelainerie de Coulevre ;

- le 28 juillet, sortie en forêt autour du thème des légendes ;
- le 20 Août, la SAFT soutenait le concours d'attelage de tradition ;
- le 22 septembre, visite de la tonnellerie Grillot à Sancoins ;
- le 2 novembre, sortie Fonts et Aqueducs en forêt de Tronçais.

En 2024, le programme sera beaucoup plus dense et tournera autour des célébrations du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la SAFT avec en prévision :

- février : sortie plantation sur les Ronds ;
- printemps : visite de la Futaie Notre-Dame en forêt des Bertranges et des forges de Guérigny ;
- anniversaire de la SAFT : programme en cours d'élaboration ;
- été : traditionnelle sortie en forêt ;
- automne : organisation du Colloque de la FNSAF (Fédération Nationale des Sociétés des Amis des Forêts) sur le thème de la réouverture de Notre-Dame de Paris ;
- *Rencontre de Tronçais*, la charpente de Notre-Dame par « Restaurons Notre-Dame », associée à l'ONF.

Sans oublier notre prochaine Assemblée Générale le 22 juin 2024 en salle d'honneur de la mairie de Cérilly



Exercice incendie en forêt le 20 avril

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

L'amicale des donneurs de sang de Cérilly accueille et organise les collectes de sang en lien avec l'EFS (Etablissement Français du Sang).

En 2023, nous avons reçu 2 collectes. En 2024, il n'y en aura qu'une en raison de la diminution du nombre de donneurs, ce qui est constaté dans la quasi-totalité des collectes depuis la crise Covid. Nous vous sollicitons donc vivement pour venir nous rejoindre. Si vous avez entre 18 et 71 ans, que

vous êtes en bonne santé, vous pouvez offrir votre sang ! Une seule poche prélevée peut venir en aide à 3 personnes.

Nous remercions nos fidèles donneurs et les 3 nouveaux donneurs de 2023.

Par ailleurs, l'amicale organise une animation par an pour recueillir des dons, nous avons donc organisé une randonnée le 11 juin dernier avec environ 40 personnes que nous remercions.

### Les collectes de 2024

25 juillet, de 16h à 19h, salle des fêtes de Cérilly

26 janvier, 27 mars, 23 mai et 9 octobre, salle polyvalente de Lurcy-Lévis

## CLUB DE L'AMITIÉ



Président : **Alain Debray** (06 19 78 28 58)

Secrétaire : **Christiane Ravier**

Trésorière : **Christiane Mathiaud**

Lors de l'AG du 21 novembre dernier, un nouveau bureau a été nommé pour poursuivre le *club des 3 épis de blé d'or* qui est devenu le **club de l'amitié de Cérilly**.

En effet, depuis la crise COVID, le club a eu du mal à repartir mais c'était sans compter sur la volonté d'un noyau dur qui souhaitait pérenniser les activités. Les membres se réunissent tous les mardis à 14h30, au local prêté par la municipalité, au 27 avenue Jean Jaurès.

Au programme : jeux de cartes, jeux de société, marche... et de la bonne humeur !

Toutes les personnes sont les bienvenues pour renforcer l'association et passer un bon moment.

Pour 2024, nous prévoyons une sortie ainsi que des échanges interclubs.

## LES AMIS DE LA GRANGE

**Rendez-vous du 27 juillet au 4 août 2024 pour découvrir la nouvelle exposition artistique des Amis de la grange.**

Elle accueillera près de **20 artistes** qui présenteront leurs peintures, sculptures, photographies et poteries, autour d'un **invité d'honneur**.

Des démonstrations interactives de différentes pratiques artistiques (poteries, sculptures) prendront également place tout au long de la semaine.

N'hésitez pas à venir nombreux pour partager, le temps d'une visite, les œuvres de nos artistes qui n'ont qu'une seule ambition, celle de transmettre leur passion, leurs visions du monde et leurs émotions.

**Entrée libre et gratuite, tous les jours de 14h à 19h**

**Salle des fêtes de Cérilly**

**Samedi 27 juillet 2024 : 17h : Vernissage**



**Michel Creton, invité d'honneur de l'édition 2023**

## CÉRILLY LOISIRS ANIMATIONS

En 2023, **Cérilly Loisirs Animations** a réuni autour de ses manifestations « Traditions et Nouveautés ». Première étape avant d'établir la programmation, **Assemblée Générale** avec élection du bureau :

- Présidents d'Honneur : Hubert Malesset et Fabien Thevenoux
- Présidents : Jean-Michel Cheminot et Gilles Lassauzé
- Secrétaire : Véronique Paulmier, aidée d'Annie Malesset en adjointe
- Trésorière : Agnès Lassauzé, aidée de Jacqueline Prenchère en adjointe

et de nombreux membres actifs toujours prêts à nous offrir une aide précieuse.

Premier rendez-vous, le vendredi 16 juin, **Fête de la Saint-Jean** avec son marché animé grâce aux nombreux artisans et producteur qui fut suivi d'un repas proposant une excellente paëlla préparée par Gilles et égayé par le concert du groupe de Rockabilly « Let's Go ».

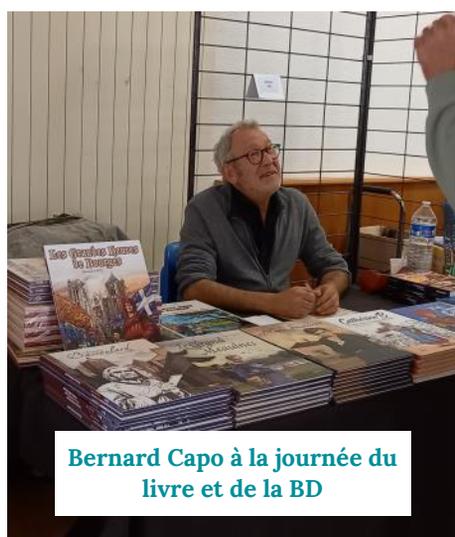
La **43<sup>ème</sup> Braderie Brocante** s'est tenue le 12 août, avec de nombreux exposants. Contrairement à l'habitude, la **soirée guinguette** avec l'orchestre de Baptiste Auclair s'est tenue le lendemain avec une autre innovation : un **apéritif concert** sur la place de l'Hôtel de Ville, animé par le chanteur Riverbank, qui a rencontré un franc succès.

Le 1<sup>er</sup> octobre, Geoffrey Bugnot, jeune montluçonnais tétraplégique, a su nous présenter d'une manière humoristique, sensible et émouvante, son One Man Show « **Geoffrey a pris un coup de vieux** ».



Riverbank en concert

7 octobre, 1<sup>ère</sup> édition de la **Journée du Livre et de la BD**. Ce fut une réussite, tant par le nombre de visiteurs toute la journée que par la vingtaine d'exposants, très contents de leurs ventes mais aussi de l'ambiance générale de la manifestation.



Bernard Capo à la journée du livre et de la BD

En novembre, nous nous sommes dit : pourquoi ne pas fêter le **Beaujolais Nouveau** ? Et pour rimer avec Beaujolais Nouveau, quoi de mieux qu'une bonne Tête de Veau ! Vous rajoutez l'orchestre « Mélodie Group' » et tous les ingrédients étaient présents pour une soirée festive.

Pour une association, il est important de participer à une manifestation nationale, c'est pourquoi avec la municipalité, et des associations cérilloises, nous avons organisé le **Téléthon**, le dimanche 10 décembre, pour aider la recherche médicale. Notre traditionnel Marché de Noël s'est déroulé en même temps.

N'oublions pas non plus, en collaboration avec la municipalité, les séances Cinéma chaque mois.

Quand on dit **Réveillon de la St Sylvestre**, dans le département et au-delà, on pense Cérilly. Pour ne pas les faire mentir, l'orchestre Joël Pasquet, Gilles Friaud et Cérilly Loisirs Animations ont été au cœur d'une grande soirée pour le passage vers une nouvelle année...eh oui encore une !

La grande famille de **Cérilly Loisirs Animations** est très heureuse de vous présenter ses **Meilleurs Vœux pour 2024 et de vous souhaiter une Bonne Santé** ; elle espère vraiment vous voir de plus en plus nombreux aux diverses manifestations qu'elle organise.

**Manifestations CLA 2024 (des opportunités ou nouvelles idées pourront s'inclure à ce calendrier)**

Marché de la Saint-Jean et fête de la musique : **vendredi 14 juin**

44<sup>ème</sup> Braderie Brocante : **samedi 10 août**

Apéritif musical et soirée guinguette : **dimanche 11 août**

2<sup>ème</sup> journée du livre et de la BD : **samedi 5 octobre**

Soirée beaujolais : **samedi 23 novembre**

Réveillon de la St Sylvestre : **mardi 31 décembre**

## LES FOUS D'ALLIER

L'association *Fous d'Allier*, basée à Cérilly, a connu une année 2023 pleine de diversité et de créativité, marquant son engagement continu en faveur de la culture locale et de l'épanouissement communautaire.

### **Exposition de Yarn Bombing en Forêt de Tronçais : une explosion de couleurs et de créativité**

L'année a débuté avec une exposition inédite de Yarn Bombing dans la majestueuse Forêt de Tronçais. Sous l'impulsion artistique de Michèle Caranove, une talentueuse artiste peintre locale, les arbres de la forêt se sont transformés en œuvres d'art vivantes, enveloppés dans des tricots colorés et des crochets créatifs. Cette exposition a été saluée pour son originalité et son impact visuel, attirant des visiteurs de toute la région.

### **Fête d'Halloween : une célébration enchantée**

*Fous d'Allier* a également organisé une fête d'Halloween, transformant la salle des fêtes de Cérilly en un monde enchanté rempli de créatures fantastiques, de citrouilles illuminées et de déguisements effrayants. La communauté a participé activement à cette célébration, renforçant les liens entre les habitants et créant une atmosphère festive et chaleureuse.

### **Soirée théâtrale sur Guy de Maupassant : un hommage culturel avec une touche gourmande**

Une soirée théâtrale a mis à l'honneur l'œuvre de Guy de Maupassant. Les participants ont pu déguster des soupes délicieuses à l'entracte, ajoutant une dimension gastronomique à cette expérience culturelle. Cet événement a permis de mettre en lumière le riche patrimoine littéraire français tout en offrant une expérience culinaire agréable.



### **Concours de dessins : protéger les hérissons à travers l'Art**

*Fous d'Allier* a également encouragé la créativité avec un concours de dessins sur le thème de la protection des hérissons. Les participants ont démontré leur talent artistique en sensibilisant la communauté à la préservation de la faune locale.

### **Animation du repas des anciens : un partenariat fructueux avec le Bistrot Culture**

En partenariat avec Hervé Mignot du Bistrot Culture, *Fous d'Allier* a animé le repas des anciens. Cette collaboration a renforcé les liens intergénérationnels et a créé un espace où les traditions se mêlent à la modernité.

**Brocante :** Afin de pouvoir proposer des activités diverses, l'association a organisé une grande brocante.

### **Projets à venir en 2024 : fresque avec Ted Nomad, soirées théâtre et stages de danse**

L'année prochaine promet d'être tout aussi excitante pour l'association. Les projets incluent la création d'une fresque en collaboration avec l'artiste Ted Nomad, deux soirées théâtre captivantes et des stages de danse pour encourager l'expression artistique sous toutes ses formes.

*Fous d'Allier* continue ainsi à jouer un rôle central dans la vie culturelle de Cérilly, renforçant les liens communautaires et faisant de l'art un moyen puissant de connexion et de célébration.

Contact : 07 70 91 27 52 ou charlineschimenti@icloud.com.

### POLYMORPHE CORP.

#### Retour sur 2023

L'année 2023 pour *Polymorphe* a été marquée par la fin de 2 années de travaux à la ferme du Rutin qui est désormais opérationnelle pour accueillir toutes les activités organisées par l'association.

#### Les résidences

- *Gigognes* de Aurore le Bihan et Marie François, consistait à récolter la parole des habitants de Cérilly pour réaliser un podcast sur le village, en libre écoute sur le site web de l'association.
- Résidence artistique de la compagnie de théâtre locale, *Chien mange chien*, venue donner des ateliers autour du dessin et du son à l'accueil de loisir de Saint-Bonnet-Tronçais.
- Résidence d'architectes de l'agence SOCLE : réflexion collective entre participants locaux et extrarégionaux, sur l'implantation d'habitats légers à la ferme du Rutin.

#### Les stages

- Un stage d'une semaine de flamenco, porté par la danseuse Sophie Palmer, a réuni dix personnes pour une initiation à la culture et la danse flamenca ; il s'est clôturé sur un spectacle ouvert au public.
- Un stage au potager et deux sorties nature autour des oiseaux, avec l'association *Hérisson Nature*, ont permis l'étude des bouchures et des rapaces nocturnes.

#### Évènements culturels

- Concert du groupe espagnol "Club del Rio".
- Pièce *Tout ça tout ça* de la jeune troupe du théâtre des Ilets.
- Poursuite du travail de médiation autour de la photographie avec intervention au collège de Vallon-en-Sully et au CHS d'Ainay-le-Château, avec l'association *Aline et les argenteurs*.
- Chantier participatif d'une quinzaine de personnes pour finaliser les travaux de la grange.

#### Cours d'informatique

Depuis septembre 2023, chaque dernier mercredi du mois, des cours d'informatique dispensés par une bénévole de l'association, permettent à chacun de prendre en main les outils numériques dans une ambiance conviviale et ludique.

#### Les portes ouvertes

L'association a organisé ses premières portes ouvertes lors de l'inauguration de la grange et de la maison de l'association. Plus de cent personnes se sont déplacées pour découvrir le projet et les améliorations.

#### Au programme en 2024

##### Les résidences

Grâce à son nouvel équipement à la ferme du Rutin, pas moins de 10 résidences d'artistes émergents seront au programme : musique, théâtre, peinture, gravure, couture et écriture !

##### Replanter les haies

Janvier et février seront consacrés à la replantation de haies bocagères afin de recréer les parcelles historiques de la ferme ; chantier ouvert à tous les volontaires.

##### Les stages

L'été verra trois stages de pratique artistique ouverts à tous : en juin, une semaine de stage d'écriture, en juillet, une semaine de stage de gravure et en août, une semaine de stage de couture.

A l'occasion de sorties nature et de stages potager autour du thème "les auxiliaires au potager" réalisés avec des intervenants comme Daniel Auclair, Camille Gesnin, Antoine Leclercq ou Valérie Sainrat, nous étudierons les hirondelles, ferons des journées de science participatives et étudierons des espèces rares et présentes sur le territoire comme la cigogne noire.

Des concours de cuisine et des "cafés débat et partages" rythmeront l'année.

##### Évènements culturels

Plusieurs évènements culturels viendront émailler 2024, notamment *Poucet pour les grands*, une pièce de théâtre de la jeune troupe du théâtre des Ilets, mercredi 10 juillet dans la cour de la ferme du Rutin et un spectacle musical et dansé autour de l'œuvre de Jean Giono, par l'artiste Gaël Faure (chanson française, folk) samedi 20 juillet.

### La revue Polymorphe

La revue Polymorphes n°3 : *Forêts* sortira au printemps 2024. En plus d'étudier les forêts en général, environ cinquante pages seront dédiées à la forêt de Tronçais. Deux fêtes de lancement seront organisées : l'une autour de la figure du naturaliste François Terrasson, né à Saint-Bonnet-Tronçais, et une autre autour d'une dégustation de vins élevés en fûts de chêne de la forêt de Tronçais.

### Les médiations autour de la photographie

En 2024, les médiations autour de la photographie se poursuivent dont une avec le collège de Cérilly autour des portraits d'habitants du pays de Tronçais. Avec les élèves, nous irons prendre en photo des figures marquantes du territoire pour réaliser un livre réunissant les portraits de ces habitants. Un livre sera édité et vendu lors d'une exposition vendredi 5 juillet.

Dans la continuité de *Nos portraits* en 2023, avec le CHS d'Ainay-le-Château, *Polymorphe* et *Aline et les argentiers* réaliseront une médiation autour de la photographie auprès de huit patients.

### Le tiers-lieu de Cérilly

Des temps forts viendront rythmer 2024, comme le choix du nom de ce futur lieu par les habitants. Une soirée ouverte à tous sera organisée à cette occasion vendredi 5 avril. Les travaux devraient finir à l'été.

En septembre, un chantier participatif pour réaliser les meubles, la décoration et les finitions du futur tiers-lieu permettra à chacun de s'y investir.

Le tiers-lieu devrait ouvrir à l'automne 2024, avec une programmation régulière autour d'évènements culturels, associatifs, de moments conviviaux et ludiques.

Les associations *Polymorphe* et *Le Mazier* travaillent à créer une base de programmation mais toutes les associations ou personnes désireuses d'utiliser le lieu ou de proposer des activités sont évidemment les bienvenues.

Qu'elles n'hésitent pas à nous contacter pour en discuter.

Pour contacter l'association : 06 83 86 58 08 ou par mail à l'adresse [contact@polymorphecorp.com](mailto:contact@polymorphecorp.com)  
Site web : [www.polymorphecorp.com](http://www.polymorphecorp.com) - Facebook "Polymorphe corp."



## TRONÇAIS ATTELAGES ET DÉCOUVERTES

L'Association est née en 2022 et s'est fixé pour objectif la promotion et la découverte du Pays de Tronçais, la promotion des activités équestres et en particulier de l'attelage.

En 2023, sous la présidence de Xavier de Grossouvre, elle a organisé un Concours International d'Attelage de Tradition au Château du Point du Jour. Ne réunissant que des voitures hippomobiles anciennes (avant 1945), ce type de concours comprend une épreuve de présentation notant la qualité des voitures et des harnais, un parcours en forêt avec des épreuves sur des sites accessibles au public, et une épreuve de maniabilité sur la pelouse du Château. Le concours de 2024 est en cours de préparation.



## LES ATELIERS DU GUÉ



Les Ateliers du gué, après quelque temps de repos, ont repris du service !

Depuis juin dernier, ils accueillent un "objet rare" : un chœur spécialisé dans la musique baroque, principalement française pour l'instant : Le Chœur baroque de Tronçais. Non seulement baroque, mais international par ses 12 chanteurs.

Les projets ne manquent pas pour 2024 : reprise des journées de sculpture en août, où nous retrouverons les sculpteurs qui nous avaient fait partager leur art, et de nouveaux plasticiens, dans différentes techniques.

Prolongation des collaborations dont nous

nous réjouissons depuis quelques années : avec le Bistrot Culture et le Festival Lyrique en Tronçais.

Avec la médiathèque de Cérilly, des projets aussi, dont une participation aux Nuits de la lecture, en janvier, et des ateliers pour enfants et adultes, chaque mercredi après-midi, qui permettent des rencontres et des initiations à des ateliers manuels et/ou artistiques, ...

Une belle année en perspective dans de nombreux domaines artistiques. Nous vous y attendons nombreux !

## L'AMICALE DES BAMBINOS

L'Amicale des Bambinos de Cérilly est une association formée par des parents d'élèves dans le but d'organiser diverses manifestations au profit des enfants de l'école primaire de Cérilly.

À cet effet, l'association met en place soit des activités pour divertir les enfants (défilé du Carnaval), soit des événements pour récolter des dons (vente de crêpes à la Chandeleur) qui permettent de subventionner les projets scolaires : sorties, spectacles de Noël et de fin d'année, achat des cadeaux de Noël, voyages scolaires, ...

La communauté de communes du Pays de Tronçais participe également au financement de ces projets, de la maternelle au CP.

Suite à la démission des anciennes dirigeantes du bureau de l'association, de nouveaux membres viennent les remplacer afin de poursuivre les

activités. Nous remercions chaleureusement celles qui nous ont précédées pour leur engagement sans faille, le travail qu'elles ont accompli ces dernières années et les nombreux projets réalisés au bénéfice des enfants de l'école primaire de Cérilly : Delphine FRIAUD-MARTENS (présidente), Ludivine POSTEL (secrétaire) et Angélique FRÉCHET (trésorière).

L'adhésion à l'association est gratuite et sans prérequis ; les parents volontaires qui souhaitent se joindre à nous pour aider à faire vivre les projets de nos écoles et de nos enfants sont les bienvenus. Vous pouvez aussi nous rejoindre et nous suivre sur Facebook : Association des Bambinos de Cérilly.

Le nouveau bureau de l'association est constitué de Maëva CUIILLERAT, présidente, Aurélie GIROUSSE, trésorière, et Lorelei CUIILLERAT, secrétaire.

## ASC FOOTBALL

L'AS Cérilly football, club plus que centenaire (création en 1921) pourrait avoir pour devise : progression, plaisir et partage.

La progression tout d'abord : c'est ce que les éducateurs du club essaient de mettre en place chaque semaine auprès des équipes jeunes. L'ASC a la chance et le plaisir d'avoir une équipe de jeunes dans toutes les catégories. Ainsi, des jeunes du Pays de Tronçais de 7 à 17 ans jouent en jaune et bleu chaque semaine. Il n'y a en revanche pas assez de pratiquants dans toutes les catégories. Une belle entente est effectuée avec le club voisin de Lurcy-Lévis depuis quelques années. Les jeunes sont plus nombreux et peuvent progresser et prendre plus de plaisir à l'entraînement comme en match.



Ensuite le plaisir : il est bien présent pour l'équipe sénior. Les 7 licenciés séniors ont trouvé en l'US Hérisson le club dans la même dynamique pour faire une entente toute nouvelle, cette saison. L'équipe évolue en D4 et joue avec application et bonne humeur. Les matchs de la phase aller se jouent tous à Hérisson et les matchs de la phase retour se joueront tous au stade Marcel Delaume.

Le partage enfin a lieu tout au long de l'année. L'ASC est un acteur de la vie du village en participant ou organisant de nombreuses manifestations. Durant l'année, le club a apporté son aide au rassemblement rétro-mobile au printemps, a organisé, en août, un tournoi de pétanque au parc des expositions et un tournoi de

la catégorie U15 au stade Marcel Delaume. Le club participe aussi tous les ans à l'organisation du Téléthon.

Durant l'année 2024, le printemps devrait être ponctué par une marche ou un run and bike, ce qui reste encore à déterminer.

Que vous soyez jeune ou moins jeune, que vous ayez envie de jouer, de devenir éducateur, dirigeant ou juste de venir voir un match, vous êtes les bienvenus au stade Marcel Delaume.

Si vous souhaitez vous investir au sein du club, n'hésitez pas à appeler la présidente, Corinne Mazerat au 06 65 41 39 19 ou le secrétaire, Sylvain Gaumet au 06 10 43 64 92.

A bientôt au bord ou sur les terrains.

## ASC JUDO

Le judo est un moyen d'éducation. Conçu par **Jigoro Kano**, il s'appuie sur l'étude et la pratique d'un système d'attaque et de défense, issu de différents systèmes de combat traditionnel japonais (jujitsu) qui privilégie les techniques de projection et de contrôle. Une pratique sincère et régulière, prolongée dans le temps, guidée par les principes essentiels du judo et le respect de ses fondements, favorise l'accession à l'autonomie, à la maîtrise de soi, au respect des autres, à l'appréhension du réel.

C'est la valeur éducative du judo qui est transcrite par les 2 idéogrammes **JU (souplesse) et DO (voie)** :

### JUDO = VOIE DE LA SOUPLESSE

Les ceintures symbolisent la progression de l'élève et sont délivrées par le professeur jusqu'à la ceinture marron. La ceinture noire est, quant à elle, délivrée par la FFJDA (Fédération Française de

Judo, Jujitsu et Disciplines Associées), après le passage du candidat à plusieurs unités de connaissance, de valeur, et de marquage de points en compétition.

Le comité directeur, l'enseignant et les adhérents du club, vous donnent rendez-vous en 2024 :

- le 19 janvier pour l'AG et la galette des rois ;
- au printemps pour la randonnée ;
- le 24 mars pour une épreuve départementale ;
- le 28 juin pour le gala de fin de saison ;
- fin août-début septembre, pour la brocante ;
- en décembre pour le téléthon.

Le club de judo vous souhaite à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2024.

Patrick Ribet, président de l'A.S Cérilly Judo



柔道



### ASC TENNIS



Une saison 2023 encore très riche pour le tennis club de Cérilly alliant compétitivité et convivialité, ce qui fait la force du club.

Le tennis club dispose d'une infrastructure de qualité permettant la pratique de ce sport tout au long de l'année avec les 2 courts extérieurs avec éclairage ainsi que le gymnase en cas d'intempéries, pour le plaisir des licenciés.

Les entraînements de l'école de tennis sont toujours dispensés chaque lundi par David Lassauzé que nous tenons à remercier pour son dévouement.

Une équipe féminine et une équipe masculine sont engagées dans des championnats régionaux.

L'année a été marquée par la réalisation d'un tournoi interne qui a eu lieu le 8 juillet pour les juniors et le 9 juillet pour les séniors, fédérant ainsi tous les licenciés dans une belle ambiance.

Nous avons le plaisir d'annoncer la reprise de notre tournoi officiel estival qui est programmé du 12 au 28 juillet 2024 :

- 1 tableau simple dames de NC à 15/1 ;
- 1 tableau simple messieurs de NC à 15/1 ;
- 1 tableau double mixte de NC à 15/3.

Nous souhaitons également réitérer le tournoi interne en début de l'été ; les dates restent encore à définir.

Nous remercions l'ensemble des licenciés pour leur participation et implication dans la vie du club, nous remercions également la commune pour tous les équipements mis à notre disposition ainsi que pour l'entretien des infrastructures.

Nous souhaitons à tous une belle année tennistique.

Fabre Baptiste

Mail: bat03.jb@orange.fr

Facebook « A.S. Tennis Cérilly »

## CÉRILLY PÉTANQUE



Cette année, la saison a commencé par un remaniement du bureau, suite à la démission contrainte de notre président, Daniel, qui a dû quitter la région après plusieurs années au service du club. Notre Dédé, connu de tous, s'est ainsi remonté les manches pour endosser ce rôle de président, lui qui est toujours sur tous les fronts. Nous avons continué à étoffer notre effectif en enregistrant quelques nouvelles recrues, portant à 31 le nombre de licenciés dont toujours une féminine, Sophie, qui nous permet, entre autres, d'engager une équipe en coupe de France.

Cet effectif nous a, de nouveau, permis d'engager deux équipes en championnat des clubs ainsi qu'en coupe du comité. Nous nous sommes également inscrits en coupe de France pour la deuxième année consécutive. Côté sportif, les résultats n'ont pas été à la hauteur de ce que l'on aurait pu espérer, et cela est principalement dû à l'effectif changeant à cause des disponibilités de chacun.

L'équipe première se classe 6<sup>ème</sup> ex-aequo sur 8 équipes, en honneur. Nous visons beaucoup mieux pour la saison à venir.

L'équipe réserve se classe également 5<sup>ème</sup> ex-aequo sur 8 équipes, en 3<sup>ème</sup> division. En coupe du comité, l'équipe 1 s'incline en 8<sup>ème</sup> de finale de A face à Yzeure et l'équipe B s'incline au 1<sup>er</sup> tour du B.

Pour la saison à venir, nous allons essayer de nous engager dans de nouvelles compétitions afin de nous permettre de pratiquer plus. Nous envisageons également la constitution d'une équipe féminine avec quelques recrues en vue.

Comme chaque année, nous avons organisé notre traditionnel Enduro. 190 équipes masculines et 32 équipes féminines étaient présentes (une première côté féminin où nous avons affiché complet).

Côté masculin, c'est l'équipe Winstersheim/Winstersheim/Follon venue de la Nièvre qui remporte la victoire alors que côté féminin, c'est l'équipe Leterre/Clément/Petit venue du Loir-et-Cher qui rafle la mise.

Cette année, nous allons fêter la 20<sup>ème</sup> édition de notre Enduro masculin. Nous vous donnons donc rendez-vous les samedi 29 et dimanche 30 juin 2024 pour un week-end de fête comme vous en avez l'habitude.

**CÉRILLY**  
Parc des Expositions  
29 & 30 juin 2024

**Enduro 24h de Pétanque**

**20<sup>e</sup> Edition**

**16<sup>e</sup> Enduro Féminin Jeunes**

10 parties de poules, en triplé le jour et en doublette la nuit  
Indemnisation à la partie  
Dépôt des licences 13h30 - Début des poules à 15h le samedi

**Enduro Masculin**  
(Catégories Vétérans - Séniors - Juniors)  
Engagement 42 € par équipe (limité à 192 équipes)  
Phases finales dès 7h15 le dimanche

**Enduro Féminin Jeunes**  
(Catégories Féminines - Cadets - Minimes - Benjamins)  
Engagement 36 € par équipe (limité à 32 équipes)  
Phases finales dès 8h30 le dimanche

**Inscriptions et renseignements**  
Yannick DELAUME  
Les Châteaux - 03350 LOUROUX BOURBONNAIS  
Tél : 06 50 61 27 50  
Mail : yannickdelaume@gmail.com

Thibaut BOUCHÈRE  
Le Londat - 03350 CÉRILLY  
Tél : 06 29 20 69 79  
Mail : tbouchere@gmail.com  
Important : Règlement Enduro sur

**CÉRILLY**  
ALLIER BOURBONNAIS  
L'ouvergne d'azur & d'or

**AS Cérilly Pétanque**

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook et notre site web. Vous pouvez également nous joindre pour tout renseignement. Vous aussi, vous pouvez faire partie de l'aventure en tant que joueur, bénévole ou sponsor !

Le club vous présente ses meilleurs vœux pour cette fin année.

Sportivement, Cérilly Pétanque

### Infos utiles

Entraînements au parc des expositions de Cérilly les mardis et vendredis après-midi

Licences gratuites pour les femmes et cotisation de 35 € pour les hommes

Président : **BION André**, tél : **06.69.51.97.99**

Correspondance par mail : **tbouchere@gmail.com**

Nous suivre : « **AS Cérilly Pétanque** » ou <https://www.blogpetanque.com/ascerilly/>

## CLUB DE GYMNASTIQUE

C'est une chose de manger 5 fruits et légumes par jour... cela en est une autre, et c'est complémentaire, de pratiquer 1 à 2 séances d'entretien gymnique par semaine avec le club

### GYM POUR TOUS CERILLY-THENEUILLE.

Avec l'aide, les conseils, l'animation tonique et éclairée, la bonne humeur sans faille de Marie-Christine, le groupe se réunit :

- les lundis de 18h à 19h au dojo de Cérilly ;
- les mercredis de 18h à 19h à la salle polyvalente de Theneuille.

Les salles sont accueillantes, spacieuses et chauffées. Du matériel est à disposition de l'animatrice pour diversifier les séances.

En 2023, plusieurs activités et rassemblements conviviaux ont été proposés aux membres de l'association :

- un dîner au restaurant et le partage de la galette des rois ;
- une sortie touristique préparée par Mireille et Michel, suivie d'un pique-nique partagé, nous a permis de découvrir le bec d'Allier à pied et les écluses du Guétin, en croisière promenade ;
- la tombola « panier gourmand fête des mères » a récompensé l'une d'entre nous ;
- participation active à la journée Téléthon à Cérilly le dimanche 10 décembre 2023.

En 2024, ces activités seront renouvelées avec une sortie touristique dont la destination reste à définir.

**Bienvenue à tous, nouveaux adhérents, désireux de lutter contre la sédentarité et l'isolement, à proximité et dans la bonne humeur partagée !!**

Renseignements complémentaires auprès d'Isabelle au 06 32 56 84 15.



### ALLIER NORD AÏKIDO

Le club d'aïkido de Cérilly vient de commencer sa septième année d'existence. Il a ouvert en septembre dernier une nouvelle section à Souvigny et s'appelle maintenant Allier Nord Aïkido.

L'aïkido est un art martial japonais sans compétition qui s'adresse à tous, sans considération d'âge ou de sexe. Aux cours habituels pour les enfants et les adultes, le club a ajouté, depuis la saison dernière, un créneau réservé aux personnes en situation de handicap, en partenariat avec l'hôpital d'Ainay-le-Château, pour le plus grand plaisir des patients qui nous ont rejoints.

Vous pouvez profiter de deux séances d'essai gratuites et sans engagement pour découvrir cet art martial traditionnel et bien ancré dans le monde d'aujourd'hui.

Renseignements : Frank MAGNAVAL au 04 70 02 46 17 - Aikinordallier1@orange.fr



### CLUB CANIN CÉRILLOIS

Le club canin pratique l'éducation canine le samedi après-midi à 14 heures au terrain La Vigne à Cérilly.

2 chiens du club pratiquent la discipline Ring : cela consiste en des exercices de sauts, rapports d'objets, positions à distance (18 mètres), refus d'appâts et du mordant sportif : attaques de face, fuyante, défense du maître, garde d'objets, etc... Ces entraînements sont encadrés par un moniteur ayant la capacité au mordant. Des races soumises à cette discipline : bergers belges, bergers de brie, bergers allemands, etc... ayant un certificat de naissance ou pédigrée et inscrits au LOF (Livre des Origines françaises).

C'est une discipline qui nécessite beaucoup de rigueur et une bonne obéissance des chiens.

Le club a organisé un concours national de ring les 18 et 19 novembre 2023, et de nombreux chiens et concurrents sont venus de toute la France et même de Californie (USA) avec un berger belge groenendael.

L'éducation canine est ouverte à tous les chiens petits, moyens et grands, pure race ou non.

Contact : METENIER-KIENTZLER Annie, Présidente, au 06 71 49 76 29 ou 04 70 66 27 45

### AUMANCE TRONÇAIS CYCLISME

La 33ème édition de la boucle du Pays de Tronçais s'est déroulée le samedi 22 avril sous un temps exécrable expliquant le nombre conséquent d'abandons : 75 sur 161 partants. Nous avons ensuite organisé le prix de la ville à Villefranche-d'Allier le samedi 6 mai (65 engagés, 61 au départ et 18 abandons) et enfin le prix du comité des fêtes à Tronget le lundi 24 juillet (87 inscrits, 75 partants).

Pour 2024, la boucle du Pays de Tronçais devrait être renouvelée à Urçay le samedi 20 avril, le prix de la ville à Villefranche le samedi 4 mai et enfin le prix du comité des fêtes à Tronget le lundi 29 juillet.



La 33ème boucle de Tronçais de passage à Cérilly

# Les postiers du bureau labellisé France Services de Cérilly sont à vos côtés pour vous guider dans vos démarches en ligne.

Depuis le 1er janvier 2023, La Poste de Cérilly est labellisée France Services. Cette labellisation permet le regroupement dans un même lieu des services de La Poste mais aussi de Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, et des ministères de la Justice et de l'Intérieur. Ce bureau peut ainsi accueillir les citoyens ayant besoin d'accéder aux services des partenaires via

un espace numérique mis à leur disposition gratuitement (ordinateurs, tablette, imprimante et scanner) et bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle spécialement formé. En complément, les clients ont la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel, en présentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches.



### LES SERVICES DU QUOTIDIEN DANS VOTRE FRANCE SERVICES DE CERILLY



#### MA SITUATION DE VIE CHANGE

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF, ...).



#### JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ

Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



#### JE PRÉPARE MA RETRAITE

Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



#### JE DÉCLARE MES IMPÔTS

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



#### J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



#### JE FAIS VALOIR MES DROITS

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



#### JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



#### JE CHERCHE UN EMPLOI

Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### France Services de Cérilly

58 Avenue Jean Jaurès  
03350 Cérilly

#### HORAIRE D'OUVERTURE

Du Lundi au Vendredi : 9h à 12h et  
de 13h30 à 16h30  
Samedi : 9h à 12h

Tel : 04 70 66 66 07

Courriel : [cerilly@france-services.gouv.fr](mailto:cerilly@france-services.gouv.fr)

## Prenez le temps de réflexion avec le CAUE !

### Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?

Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel..

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rdv sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous en avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger, puis prenez un rendez-vous auprès du secrétariat ou directement en ligne sur le site web du CAUE 03 : <https://www.caue03.com>.

Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert tous les jours de 9h à 17h, au 14 rue de Decize à Moulins.

Pour nous contacter : 04 70 20 11 00 ou [contact@caue03.fr](mailto:contact@caue03.fr).



**ESPACE  
CONSEIL**



**France  
Rénov'**

**Le service public pour mieux  
rénover mon habitat**

L'Espace Conseil France Rénov' Allier propose un service indépendant d'information, de conseil et d'accompagnement des particuliers bourbonnais ayant des projets de rénovation, qu'ils soient propriétaires, locataires ou syndicats de copropriétaires.

Les informations et les conseils délivrés sont gratuits et personnalisés. Ils visent à aider les ménages à élaborer un projet de rénovation, à mobiliser les aides financières publiques ou privées ainsi qu'à les orienter vers des professionnels compétents tout au long du projet de rénovation.

Vous pouvez contacter un conseiller France Rénov au 04 70 34 41 84 ou par mail [francerenovallier@allier.fr](mailto:francerenovallier@allier.fr)

Plus d'informations sur le site web : <https://www.allier.fr/1362-france-renov-allier.htm>



### JARDINAGE, BRICOLAGE, RESPECTEZ LES HORAIRES

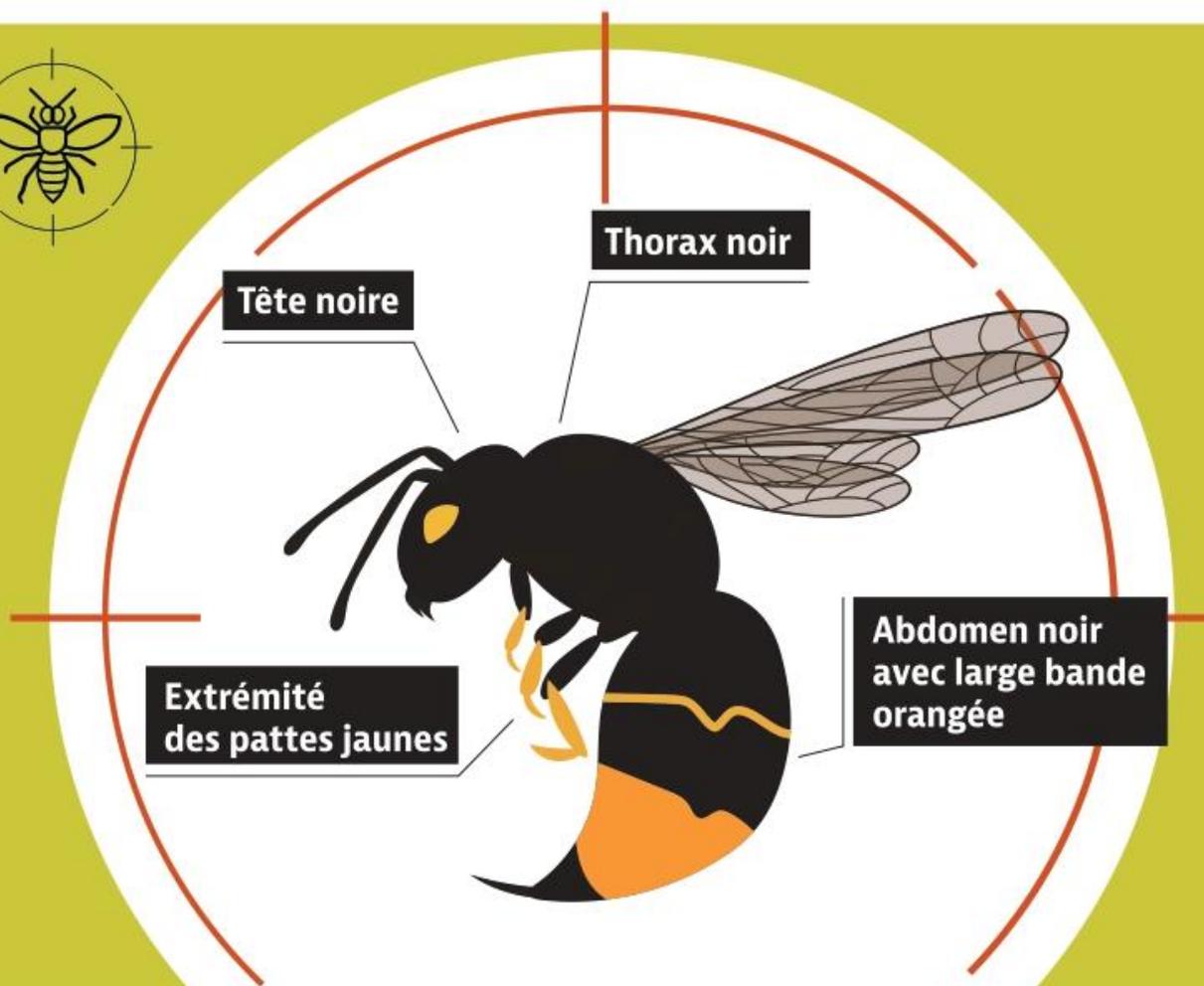
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30 ;
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire les eurodéputés. Pour pouvoir voter, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de la commune, avant le 3 mai 2024, soit en mairie, soit en ligne sur le site [//www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396).





# SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus  
ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?



Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

[www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)



FRELON ASIATIQUE



NID PRIMAIRE



NID SECONDAIRE

## MAIRIE

### Mairie de Cérilly

1, Place de l'Hôtel de Ville

Tél. : 04 70 67 52 00

Mél. : [mairie@mairie-cerilly.com](mailto:mairie@mairie-cerilly.com)

## URGENCES

**SAMU** : 15

**Pompiers** : 18 ou 112

**SOS Médecins** : 04 70 48 57 87

**SOS Ambulance** : 04 70 67 57 33

**Pharmacie** : 15

**Violences conjugales** : 3919

**Enfance maltraitée** : 119

**Disparition d'un enfant** : 116000

**SOS viols** : 08 00 05 95 95

**Gendarmerie** : 17 ou 04 70 67 51 76

**Hôpital** : 04 70 02 30 50

**Centre Anti-poison** : 04 72 11 69 11

**Drogue info service** : 08 00 23 13 13

**Enedis** : 09 726 750 03

**GRDF** : 0 800 47 33 33

## UTILE

**Agence postale** : 3631

**Collège** : 04 70 67 50 95

**Communauté de communes** : 04 70 67 59 43

**Ecole élémentaire** : 04 70 67 51 59

**Ecole maternelle** : 04 70 67 52 78

**Etude Notariale** : 04 70 67 50 01

**Maison des Services Au Public** : 04 70 67 38 07

**Médiathèque** : 04 70 67 51 27

**Trésorerie Montluçon** : 04 70 02 29 80

**SEA (eau et assainissement)** : 04 70 06 50 51

**SEA (astreintes)** : 06 73 88 96 35

**SICTOM (ordures ménagères)** : 04 70 66 21 51

## SANTE

### Ambulance - Taxi - Pompes funèbres

Cérilly Ambulance

57, avenue Jean Jaurès

Tél. 04 70 67 57 33

### Chirurgiens Dentistes

NADOT Marie-Laure et Laurent

3, rue du Square

Tél. 04 70 67 52 67

### EHPAD

La Vigne au Bois

Tél. 04 70 67 50 29

### Infirmières

Maison Médicale de Cérilly

60, avenue Jean Jaurès

Tél. 04 70 67 92 31

### Centre Médico Psychologique

12 avenue du 11 novembre

Tél. 04 70 67 55 41 ou 04 70 02 26 33

### Médecin Généraliste

DESRICHARD Jean-Christian

4, rue du Pré Bretet

Tél. 04 70 67 52 51

### Kinésithérapeute

MUSCA Constantin

Maison Médicale de Cérilly

60, avenue Jean Jaurès

Tél. 06 83 20 84 68

### Pédicure Podologue

BLIN Gervin

Maison Médicale de Cérilly

60, avenue Jean Jaurès

Tél. 04 70 67 19 43

### Pharmacie

Pharmacie Nouvelle

12, place Péron

Tél. 04 70 67 50 08

### Vétérinaire

ARPIN Stefan

5, rue du Square

Tél. 04 70 67 50 03

## BULLETIN MUNICIPAL DE CÉRILLY

Mairie de Cérilly, 1, Place de l'Hôtel de Ville, 03350 Cérilly

**Directeur de la publication** : Monsieur Le Maire, Fabien Thevenoux

**Conception, mise en page** : Commission Communication

**Impression** : TYPOCENTRE - Montluçon

**Dépôt légal à parution** : janvier 2024



Rosa  
Gpalia  
Noaschnee